

LETTRE AUX COMMUNAUTÉS



Mission
DE FRANCE

LE TRAVAIL EN MUTATION

mars - avril 1998

35 F

Marin à bord de l'Autan

Chemin d'un informaticien

Opérateur de machine-outil

... Les limites de l'insertion

189

189 - 1998

MISSION DE FRANCE ET ASSOCIATION

Sommaire

Editorial

Le comité de rédaction p. 1

A bord de l'Autan

Guy PASQUIER p. 3

Le travail de production, sous conditionnement informatique

Pierre GERMAIN p. 11

De l'Antarctique à Internet : Chemin d'un informaticien

Hubert LAGENTE p. 28

Travail : vue d'ailleurs

Bruno LERY p. 40

"Les métamorphoses de la question sociale"

Rémi CRESPIN p. 52

LES SOURCES :

L'Esprit Saint p. 62

UN LIVRE - UN AUTEUR :

Claude ALLÈGRE : *Dieu face à la science* p. 68

EN LIBRAIRIE

Jacques LECLERC : *J'aime les lointains...* p. 73

La Lettre aux Communautés est un lieu d'échange et de communication entre les équipes de la Mission de France, les équipes diocésaines associées et tous ceux, laïcs, prêtres, religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Eglise, en France et dans d'autres pays. Elle porte une attention particulière aux situations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Eglise à Eglise en sorte que l'Evangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origine et de nature fort diverses : témoignages personnels, travaux d'équipes ou de groupes, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les différentes situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le Peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer plus fidèlement l'Evangile du Salut.

« **L**e défi majeur auquel nous sommes affrontés apparaît bien de remettre l'homme à sa vraie place. Sa dignité, son savoir-faire, sa capacité relationnelle, sa créativité : autant d'éléments qui n'apparaissent ni dans les statistiques, ni dans les bilans, mais qui sont les clés d'un demain à inventer. » Telle était la conclusion, provisoire, du numéro que nous avons consacré, en juillet août 1994, au thème "Travail et société" (LAC n° 167).

Afin de continuer à scruter la métamorphose complexe du travail, ce numéro propose quatre points de vue complémentaires. Les trois premiers concernent des domaines professionnels particulièrement exposés à la mutation en cours : le transport maritime soumis à la dérèglementation et à la délocalisation, l'industrie mécanique soumise à l'informatisation et le multimédia où naissent des entreprises virtuelles. Guy le marin, Pierre l'opérateur sur machine-outil et Hubert l'informaticien nous décrivent leur univers professionnel quotidien et esquissent les conséquences de son évolution sur l'homme, l'entreprise et la société.

Mais il est un autre point de vue dont la prise en compte est indispensable, celui des "sans" : sans travail, sans papier, sans logement, que les récentes manifestations ont enfin mis sur le devant de la scène. Tels sont les interlocuteurs de Bruno, formateur dans une entreprise d'insertion. Et leur recherche

d'emploi, si elle reste la perspective centrale, n'est qu'un élément d'une trame beaucoup plus large dont les fils sont bien difficiles à renouer. Le récit de Bruno confirme la lecture de Robert Castel faite par Rémi Crespin : la question sociale qui se pose à partir des populations apparemment marginales est celle de toute la société.

Ce numéro reste en suspens, mais n'est-ce pas un rêve que d'attendre une synthèse définitive sur cette question qui "travaille" tellement notre humanité ? Lieu technique, lieu économique, lieu social, le travail est aussi un lieu politique que nous ne voulons pas désertier au profit de quelques privilégiés. Lors de sa dernière assemblée générale, la Mission de France a opté pour maintenir son engagement dans le monde du travail, là où se cherche et se joue l'avenir de l'homme. Le contexte de crise sollicite davantage les croyants que nous sommes à risquer humblement, dans ce lieu mystérieusement habité par l'Esprit, l'Espérance singulière reçue du chemin de Jésus.

Le comité de rédaction.

Au moment où nous bouclons ce numéro, nous apprenons le décès, le 4 mars 1998 à Brive, de Jean Vinatier, premier vicaire général de la Mission de France. Jean Vinatier a longtemps été un pilier du comité de rédaction de la Lettre aux Communautés, où il a publié de nombreux articles et de nombreuses recensions. Il a été inhumé le 6 mars 1998 à Veix, son village natal. Nous partageons la peine de sa famille et de la foule de ses amis.

A bord de l'Autan

Guy PASQUIER

Prêtre de la Mission de France

Guy Pasquier est membre de l'équipe "Porte Océane" du Havre. Embarqué comme électricien dans la marine marchande, il décrit l'impact sur la vie des marins d'une activité située en première ligne de la mondialisation.

*« Ce n'est pas l'homme qui prend la mer,
c'est la mer qui prend l'homme ... »*

Cette phrase de la chanson de Renaud revient souvent dans ma tête, quand l'esprit est libre et qu'il se laisse aller. Je navigue depuis quelques années seulement, et je dois dire qu'à travers tous les voyages que j'ai faits sur les cinq continents, j'ai découvert la mer, son immensité et sa désertitude : c'est

elle qui relie les terres et les hommes au-delà de leurs pays, de leurs races, de leurs cultures et religions. La navigation aujourd'hui, par le biais des équipages multinationaux et des enjeux économiques, est fortement marquée par la mondialisation. Mais on n'affronte pas la mer impunément : celle-ci impose aux

bateaux et aux équipages de se conformer à des règles et à des conditions de navigabilité bien précises.

J'écris en étant embarqué : je suis actuellement sur un pétrolier sous pavillon français, à l'équipage franco-bulgare ; la route suivie est Europe – Golfe Persique par le canal de Suez ; le retour avec 278 000 tonnes de pétrole brut se fait par le Cap de Bonne Espérance ; le voyage prend deux mois.

Je vous propose tout d'abord de mieux connaître le monde maritime. Le volume des marchandises que les hommes échangent entre eux augmente, et le transport maritime est en progression. Il existe une sérieuse concurrence entre compagnies maritimes : nous en verrons les conséquences pour les marins. Ensuite, je parlerai de la spécificité du travail sur un bateau : c'est lui qui est premier, et le marin est à son service. Enfin, compte tenu de mon expérience, j'essaierai de dire l'essentiel, selon moi : rester des hommes responsables et dignes.

*

*

*

Le monde maritime

Le monde maritime est complètement international, en raison de la nature même de son activité : le commerce mondial. La loi qui domine est celle de la concurrence, dont la tendance est d'imposer un minimum de régulations pour faire baisser le coût du transport. Cela entraîne des modifications de structure. Historiquement, la première a consisté pour les armateurs (propriétaires des bateaux) à faire immatriculer leur flotte dans des pays tiers, pour échapper à des taxes, impôts, réglementations jugés trop lourds et trop contraignants ; cela leur donnait aussi la possibilité d'embaucher des marins de ces pays tiers à moindre coût. Les premiers grands pavillons de complaisance ont été Panama et le Libéria, et ce sont les armateurs nord-américains qui ont ouvert la voie. Aujourd'hui, un bateau sur deux est sous pavillon de complaisance.

La deuxième grande modification de structure est la séparation entre compagnie d'armement et compagnie gestionnaire. Les grands armements mondiaux n'exploitent

plus directement leur flotte, ou n'en exploitent plus qu'une petite partie, l'essentiel étant géré par des compagnies spécialisées qui vont s'occuper de recruter les équipages et d'exploiter le bateau au nom de l'armateur ; celui-ci ne confiera pas tous ses bateaux à une seule compagnie, et fera jouer la concurrence entre les compagnies gestionnaires.

La troisième grande tendance est de rechercher une meilleure rentabilité de la flotte. Un bateau représente un gros investissement. Prenons l'exemple des portes conteneurs : la concurrence étant particulièrement forte, les armateurs cherchent à construire plus grand : on construit des bateaux pouvant contenir 6 000 boîtes, soit 3 000 remorques de camions ! Pour pouvoir mieux remplir ces immenses bateaux, on passera des accords de ligne entre armements pour obtenir des coefficients de remplissage maximal.

La quatrième tendance est de chercher à avoir un moindre coût d'exploitation. Le poste sur lequel on peut faire des économies est celui de la main-d'œuvre ; d'où la présence aujourd'hui d'équipages de plusieurs

nationalités. Les plus nombreux sont les Philippins, on trouve aussi beaucoup d'Indiens et de Pakistanais. Maintenant, il y a une recrudescence d'équipages des ex-pays de l'Est : Russes, Ukrainiens, Polonais, Roumains, Bulgares, Croates. Demain, il y aura certainement beaucoup de marins chinois.

Le monde maritime emprunte depuis longtemps les voies que le libéralisme dominant cherche à imposer partout : la déréglementation et la délocalisation. C'est un lieu irremplaçable d'observation des tendances lourdes.

Je n'ai pas une longue expérience de navigation mais elle est, je pense, bien significative de ces nouvelles conditions. J'ai été embauché par deux de ces grosses compagnies gestionnaires : une suisse, ACOMARIT, pour naviguer à bord d'un bateau de l'armateur français DELMAS exploité par la compagnie ivoirienne SITRAM, et une autre d'Hong Kong, la WALLEM, pour naviguer sur des bateaux d'une compagnie chilienne. J'ai navi-

gué avec des Sud-Américains, Africains, Indiens, Russes, Bulgares, Roumains soumis aux mêmes conditions de contrat (7-9 mois). Depuis juillet 1996, j'ai retrouvé le statut confortable de marin français, mais marqué par la précarité, n'étant jamais sûr de pouvoir repartir. Prenons l'exemple de mon embarquement de deux mois sur le LAFORGE, un transporteur de gaz français : neuf Français à bord, travaillant 8 h/jour, contrat de trois mois, congé de dix-huit jours par mois embarqué, avec 11 000 F de salaire net mensuel comme électricien, et dix-huit Honduriens, travaillant 11 h/jour, contrat de sept mois, à 800 dollars tout compris par mois pour un matelot.

Ne trouvant plus de travail en novembre dernier, je suis allé en Grèce, pays aux nombreuses compagnies maritimes (3^e flotte mondiale) pour tenter de m'embarquer. En quinze jours, j'ai démarché quelques vingt-quatre compagnies gestionnaires, et commencé à voir quelques-uns des gros armements (j'en avais noté plus de vingt à visiter). Je n'avais pas l'intention de m'adresser aux nombreuses agences de recrutement.

Pourtant, si j'avais voulu embarquer, j'aurais certainement dû faire comme les marins africains rencontrés au seamen's club : passer par une agence et payer environ un mois de solde.

Avant tout, le bateau premier servi

Derrière un bateau, il y a donc beaucoup d'intérêts financiers en jeu : un bateau, ça coûte cher à construire et aussi à exploiter. Il s'agit de le rentabiliser le mieux possible. Les hommes à bord, qui constituent l'équipage, sont au service de cette exploitation et de cette course à la rentabilisation maximale. Le bateau est premier, et les hommes sont là, par leur travail, pour le faire fonctionner et avancer. Ainsi, du commandant au simple matelot, chacun à bord a une place assignée et une fonction à remplir. Bien sûr, le degré de responsabilité n'est pas le même entre le chef mécanicien, par exemple, qui supervise et dirige tout le travail de la machine, et l'ouvrier mécanicien qui intervient sur tel élément, à la demande de sa hiérarchie, pour effectuer un

entretien ou une réparation. Chacun à bord a une compétence et un domaine d'intervention particulier. S'il faillit dans sa tâche, s'il n'est pas à la hauteur, c'est la conduite du bateau qui peut en être affectée. Contrairement à ce qui se passe sur terre, on ne peut intervertir les hommes : je ne peux pas faire le travail du maître machine, et celui-ci ne fera pas le mien. Ainsi, pour chacun, que l'on soit officier ou simple matelot, il y a nécessité de tenir sa place et son rang dans cette organisation. C'est une question d'efficacité : les bateaux ont des exigences de rotation et de temps à tenir, comme les trains, et de sécurité : sur un bateau, on est mobilisé 24h/24, et on est entraîné à faire face à des situations d'urgence, comme l'incendie. Le travail ne s'arrête pas, car le bateau continue toujours à avancer. Y compris sur les bateaux les plus automatisés, il y a toujours quelqu'un de permanence, de quart ou de veille.

La conséquence est que le travail prend toute la sphère de la vie des hommes, surtout s'il y a des situations critiques. Même les bateaux les plus sûrs ne sont pas à l'abri. Si une

panne du moteur principal ou d'un groupe électrogène se prolonge, cela peut être très dangereux, car un bateau sans propulsion part à la dérive. Personnellement, j'ai connu une telle situation, me retrouvant quasiment seul, moi qui n'ai que le rang d'électricien, à débrouiller un problème d'automatisme des groupes. J'en ai été victime, puisque je n'ai pas pu continuer à naviguer avec cette compagnie. Les bateaux peuvent mal vieillir, les failles dans la maintenance se paient cher et peuvent entraîner des immobilisations prolongées ou un surcroît de travail pour les gens du bord.

Quand on met le pied sur un bateau, on sait que pendant le temps de son contrat, on ne mènera pas une vie de croisière, que toute son attention, son temps, sa disponibilité vont être focalisés et mobilisés sur la tâche à accomplir.

La contrepartie d'un tel investissement, c'est le développement du stress. Certaines fonctions sont particulièrement exposées, comme celles du commandant et du

chef mécanicien. Mais il est quelqu'un à bord qui n'a jamais une vie facile, c'est le second capitaine, responsable des opérations commerciales et de la sécurité à bord. C'est un poste difficile qui nécessite une bonne santé physique, une capacité à prendre des décisions et à réagir. Mais la pression peut s'exercer sur tout le monde à bord : j'ai connu un commandant indien qui "manageait" son équipage, en plaçant chacun devant sa responsabilité ; lui-même ne faisait que renvoyer la pression que la compagnie faisait reposer sur ses épaules. Cela peut devenir vite insupportable et être une source de conflit.

Un bateau et des hommes

Un bateau à faire avancer, un bateau à maintenir dans un bon état de fonctionnement pour la sécurité de tous : telles sont les tâches essentielles des hommes qui sont à bord. Aujourd'hui, les équipages ne sont plus homogènes. Il y a bien souvent plusieurs nationalités à bord. Beaucoup de ma-

rins ne sont plus attachés à une compagnie armement, mais à une compagnie gestionnaire. Le temps n'est plus où les mêmes hommes revenaient à bord des mêmes bateaux. Sauf exception, le suivi d'un bateau n'est plus fait par le même état-major, mais par une compagnie ship-management. Avec une telle pratique, la relève de l'équipage devient un moment délicat car, aux postes clés (commandant, second capitaine, chef mécanicien), sont affectés des gens qui, tout expérimentés qu'ils soient par ailleurs, ne connaissent pratiquement pas le bateau. Or, la conduite d'un pétrolier n'est pas celle d'une voiture. Au-delà des diplômes, la compétence des hommes s'acquiert aussi sur le terrain. Les compagnies prennent de gros risques en confiant de lourdes responsabilités à des hommes dont la connaissance concrète et réelle du bateau n'est parfois pas suffisante. La tendance actuelle, pour faire face à cette difficulté et à cette limite, est de multiplier les procédures écrites : même si celles-ci sont bien faites, rien ne remplacera le contact humain et quelques jours pour la passation des consignes.

L'autre limite d'une telle organisation est la compréhension des hommes entre eux. Pour des marins de plusieurs nationalités, l'anglais est habituellement la langue véhiculaire. Celui-ci est bien parlé par quelques-uns, correctement compris par beaucoup dans ce qui est essentiel pour le travail et la vie à bord. Mais dans les moments de grande difficulté, voire de panique, on s'aperçoit que la communication se fait mal, que des ordres ne sont pas compris, ou mal répercutés : cela peut constituer une situation dangereuse.

Le travail, le service, peuvent prendre tout le champ. Mais il y a place pour une vie relationnelle et de détente à bord, et le repos de chacun doit être respecté. Sur beaucoup de bateaux, les conditions de vie sont bonnes : en tout cas, Dieu merci, c'est ce que j'ai connu. Chaque marin a sa cabine personnelle, dont le confort varie selon le degré hiérarchique ; la nourriture doit être aussi soignée que possible, car le marin aime retrouver les saveurs dont il est coutumier. La vie relationnelle à bord est très importante. Si la camaraderie n'est pas bonne, chacun rentre

bien vite dans le petit univers de sa cabine et affronte encore plus le vide, l'absence et l'éloignement des siens. La responsabilité particulière d'un commandant est d'être attentif à son équipage, à ses réactions et à ses besoins, sinon il peut y avoir une atmosphère détestable.

Si les hommes ne s'entendent pas, c'est l'enfer. Dans mes expériences, au milieu d'équipages très divers, j'ai plutôt vécu communautairement et solidairement. La capacité des marins à vivre ensemble, à s'accepter différents et à se respecter, est réelle.

C'est la seule solution si on veut rester des hommes. Pour ma part, pendant mon temps d'embarquement, je m'efforce de promouvoir cette vie communautaire et de chercher à créer des liens avec tout le monde. Tout autant que la compétence professionnelle et le sérieux dans le service, la capacité relationnelle est certainement la seconde grande qualité d'un marin.

*

* *

Les conditions économiques, de rentabilité à tout prix et le plus vite possible de ces énormes investissements, dans un contexte de concurrence exacerbée, ont profondément modifié le monde maritime et la vie de marin. Le lien particulier entre le bateau et l'homme, ou entre une compagnie et un marin tend à disparaître. Comme le disait souvent un officier mécanicien roumain avec qui j'ai travaillé, le marin devient de plus en plus un "mercenaire", dont on utilise la compétence, le savoir-faire et le métier, pour un temps donné et moyennant salaire.

Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'on reste des hommes. Les compagnies gestionnaires, qui régulent tout à partir de leurs centres de décisions, voudraient nous réduire à n'être que de simples exécutants. Nous le sommes, certes ; mais, compte tenu de la spé-

cificité d'un bateau, la place des hommes, leur responsabilité et leur capacité à faire face à toutes les situations, sont encore grandes. Il y a encore une grande part d'autonomie et d'initiative, Dieu merci. Dans ce contexte-là, la solidarité entre marins est bien réelle.

Pour ma part, je sors toujours enrichi en humanité par ce que je vis dans chaque embarquement. On ne choisit pas les gens avec qui on navigue et, sauf exception, on revoit rarement les gens. Pendant ce temps passé ensemble, il y a tout un vécu, des événements, il y a les échanges et les discussions. A bord d'un bateau, on mène une vie exposée, qui laisse place à l'interrogation et au questionnement. Le fait que je sois prêtre facilite peut-être cet état d'esprit, mais j'ai rencontré des hommes d'une grande humanité et capables de dépassement.

Le travail de production, sous conditionnement informatique

Pierre GERMAIN

Prêtre de la Mission de France

Membre de l'équipe d'Evry, Pierre Germain travaille comme opérateur sur une machine-outil à commande numérique (MOCN). De son poste de travail, il observe la métamorphose de l'acte de production et ses conséquences sur l'homme, l'entreprise et la société.

Plus simplement, et en toute rigueur de terme, cela s'appelle *la productique*. Mais je n'ai pas la prétention de tenir un propos de généraliste sur le sujet. Je m'attacherai seulement à tenter de rendre compte de mon expérience, expérience personnelle, bien sûr, mais aussi expérience croisée avec mes camarades de travail... et de syndicat.

Après une première approche "intuitive" de cet univers appelé "productique" je pointerai quelques pistes de réflexion sur le type d'homme, d'entreprise et de société que ces réalités induisent. Cet effort de réflexion et de traduction, j'ai tenu, à le mettre en rapport, en dialogue, avec l'effort de conceptualisation déjà fait par deux auteurs : André

Gorz dans *Métamorphose du travail - quête de sens*, Galilée 1988 – et Jérémy Rifkin dans *La fin du travail*, La Découverte 1997.

Ce n'est donc surtout pas une recension de ces deux livres, que je ne saurais trop vous recommander par ailleurs, même si la lecture du premier est plutôt ardue en sa première partie, mais une tentative de compréhension et de mise à distance de ce qui est mon vécu, avec deux auteurs et deux livres pour guide.

Un opérateur sur MOCN, ça fait quoi ?

Après cinq années d'animation auprès de salariés agricoles, puis huit années comme O.S. dans la métallurgie, après quelques temps de transition en intérim ou CDD comme ouvrier professionnel, fraiseur en l'occurrence, me voici, depuis près de quinze ans maintenant, sous l'appellation officielle d'"opérateur sur Machines-Outils à Commandes Numériques" dans un établissement industriel de près de 4 000 sa-

lariés, en région parisienne, relevant de la branche aéronautique, et dont la direction nous dit qu'elle constitue le plus grand parc de MOCN aujourd'hui en Europe.

> Un travail qui a une certaine répétitivité (la durée de chaque opération sur MOCN, varie de ½ heure à 10-12 heures) mais qui n'est pas d'abord fait de dépenses physiques, ni de contraintes gestuelles.

> Un travail qui suppose un minimum de connaissances professionnelles, de maîtrise d'un métier, mais sans avoir, sauf exception (en cas de retouche, de reprise en manuel), à les appliquer directement.

> Un travail sans emprise directe sur la matière, sur la pièce sur laquelle on travaille.

Car il y a, entre l'ouvrier et la matière, la pièce à réaliser, une distance, un écart : un système informatisé, qui, d'une certaine manière, semble faire écran.

En réalité, ce n'est pas le système informatisé qui, physiquement, fait écran. Ce sont les contraintes techniques de production qui exigent que la pièce travaillée soit à distance de l'opérateur. Que ce soit dans un espace cartésien, en raison des projections abondantes

de lubrifiants pour les opérations d'usinage, ou dans un espace sous vide pour les opérations de soudage par faisceaux d'électrons, ou dans un bain électrolytique pour les opérations d'électro-érosion, ou encore dans un espace interdit d'accès pour les opérations de perçage ou découpe par rayon lasers, ou pour les opérations de contrôle par radio ou par ressuage¹.

Mais le système informatisé reste **l'interface obligé**. C'est à lui que l'on a accès ; c'est sur lui que l'on travaille, et sur lui seulement que l'on intervient.

L'opérateur n'intervient plus sur les leviers de commande et les manivelles de la machine-outil. Il n'intervient sur le tableau de commandes de la machine-outil que lorsqu'il est en mode manuel, en phase de préparation, par exemple. Le reste du temps, il intervient matériellement et sur le tableau de commandes de l'armoire de la CN, pour la réalisation du travail proprement dit, et sur un clavier, absolument identique à celui d'un micro, pour des opérations connexes (appels

de programmes, déclaration de relevés de cotes, déclaration d'activités, etc.).

Il intervient sur le système informatisé qui pilote l'opération de production, ou sur un système informatisé plus large, systèmes informatisés qui, dans le premier cas de figure au moins, doivent être compris, renseignés voire modifiés, pour réaliser le travail demandé. Ce que l'on attend, en effet, comme compétence supplémentaire de l'ouvrier sur CN, c'est qu'il sache lire son programme, son logiciel, qu'il sache s'en servir et l'utiliser à ses fins. L'ouvrier – pardon, l'opérateur sur MOCN – travaille donc essentiellement sur un logiciel, comme la secrétaire travaille sur des traitements de texte, le gestionnaire sur des tableaux de calcul, et le technicien conception ou méthode sur des logiciels de conception.

Voici comment Gorz rend compte de cette situation nouvelle, en l'empruntant d'ailleurs à une analyse parue dans le quotidien communiste *Il manifesto* du

1. Ressuage : séparation d'une phase liquide au cours du chauffage d'un alliage.

12 novembre 1986, et à laquelle je souscris entièrement : « *L'introduction de l'informatique a entraîné dans les façons de produire une modification qu'on peut résumer comme suit : la transformation directe du produit est accomplie de plus en plus complètement par la machine qui en exécute directement les opérations sur les matériaux ; l'ouvrier n'a que des tâches d'alimentation au sein du processus de travail lui-même : on est passé de la parcellisation des tâches répétitives à des processus hautement intégrés et interactifs, dont l'intégration et la cohérence sont assurées par l'emploi de modèles informatiques reliant les productions entre elles et la production à la gestion... Les compétences, les connaissances, le pouvoir de l'ouvrier ne portent plus sur la matérialité du travail, l'habileté dans l'emploi de la machine et des outils, le contrôle du rythme du travail, mais sur le système de gouvernement du processus productif. Il travaille fondamentalement à travers la connaissance et le décodage de symboles et d'indicateurs. Il ne manie, ne touche et le plus souvent ne voit même pas le matériau à transformer sauf à travers une télévision à circuit*

fermé... ou seulement par un écran de visualisation où défilent des symboles graphiques, courbes ou chiffres. Le processus de transformation n'est pas immédiatement intelligible ; il ne peut être déchiffré que si l'on a en tête un modèle... L'activité ouvrière devient indifférente à l'objet à transformer ; ... elle n'est déterminée que par la nature des systèmes de contrôle et de régulation du process... Le travail n'a plus pour objet le produit, mais le modèle de gouvernement d'un processus de production... L'identité professionnelle n'est plus en rapport avec le produit, mais avec les systèmes de technologie secondaires appliqués à la production. » p. 99 et 100 op. cit.

Quelques conséquences

Quel type d'homme se construit ?

Après une définition plus sommaire, mais tout aussi juste, Rifkin continue en ces termes : « *Toutes les compétences, connais-*

sances et savoirs que recelaient jusqu'alors les cerveaux des travailleurs, étaient de fait transférés sur une bande magnétique, et le processus de fabrication... exigeait bien moins de surveillance directe et d'interventions sur le lieu de production. Les avantages... n'échappèrent pas aux responsables industriels. A partir de ce moment, un contrôle plus rigoureux allait pouvoir s'exercer sur tous les aspects de la production, y compris sur le rythme même du processus de fabrication. » op cit. p.104.

Des patrons exultent encore aujourd'hui à ces perspectives, rapporte le même auteur : « La révolution managériale est en marche... ce ne sont plus des hommes qu'il faudra encadrer, mais des machines qu'il faudra gérer » (dans *Newsweek* du 30 août 1993) ou encore : « la nouvelle génération des machines-outils à commandes numériques marque notre émancipation vis-à-vis des travailleurs humains » (dans *Wall street journal* du 14 Septembre 1993).

Dans cette logique, l'ouvrier se trouve dépouillé de son savoir-faire, mis lui-même sous surveillance, quand il n'est pas devenu

sans utilité et donc prié d'aller grossir les rangs des chômeurs.

Sur la qualification

Sur ce seul premier point, il est effectivement tout à fait concevable, que la recherche de rentabilité immédiate des responsables industriels conduite à organiser les tâches de production, y compris informatisées, de manière très parcellaire, et qu'il suffise à l'opérateur d'effectuer un certain nombre de gestes, de vérification, de modification, qui soient simples et répétitifs. Nous sommes toujours, alors, en présence de la figure-type de l'O.S. : un O.S. de la productique.

Mais, le plus souvent, l'informatisation du process de production n'a d'intérêt, de rentabilité économique, que lorsque précisément le process de fabrication est long, complexe, avec des exigences très contraignantes de standardisation et de qualité du produit intermédiaire ou final. Cela interdit la répétitivité pure et simple et appelle des interventions de l'opérateur tout au long du process pour modifier les paramètres, en vue d'obte-

nir le résultat final. Cela exige donc une nouvelle qualification ou plus exactement un *complément de qualification qui permette de maîtriser l'outil de pilotage lui-même qu'est la CN.*

Ce complément de qualification n'est pas d'abord lié au métier, mais à la maîtrise d'un système informatique ; ou plus exactement, à la maîtrise, très sectorielle, d'un sous-système, d'un sous-ensemble ; maîtrise, donc, très parcellaire et très fragmentée. Maîtrise pour laquelle une formation spécifique au type d'industrie, ou même à l'unité de travail au sein d'une même entreprise, est nécessaire ; même si la formation de base est polyvalente, sans rapport direct à un secteur propre d'activité.

L'opérateur sur CN se trouve, donc, en terme de qualification, dans la même situation que la secrétaire travaillant sur micro ; cela ne supprime pas sa qualification de base ; il bénéficie même d'un petit plus de qualification supplémentaire, comme la secrétaire qui, en plus de sa qualification de base, maîtrise un ou plusieurs logiciels, de calcul ou de traitement de texte.

Sur l'intérêt de ce travail

■ Ce travail est-il intéressant ?

Ou ce travail de vérification de process est très simple et répétitif, il s'assimile alors, nous l'avons vu, à un travail d'O.S., où l'homme est l'appendice de la machine, vivant au rythme que la machine lui impose.

Ou ce travail est plus complexe et le process plus long, mobilisant des connaissances et des facultés d'analyse, de réflexion et de décision, exigeant d'investir notamment ses capacités mentales, et alors, ce type de travail mérite la qualification de professionnel.

L'opérateur renseigne la CN ou la commande ; l'initiative peut venir tout aussi bien de la CN qui demande à être informée ou commandée. C'est alors à l'opérateur de répondre. Comme devant votre micro, c'est de "l'interactif". C'est le côté "ludique". Mais ça ressemble aussi parfois à "une prise de tête". « *Aujourd'hui, de plus en plus de gens ont si bien intégré les rythmes de la culture infor-*

matique, qu'on les entend volontiers se plaindre d'être "déconnectés", de "surchauffer", de "disjoncter". » Jérémy Rifkin, op. cit. p. 257.

L'erreur dans le décodage du système ou dans l'information donnée est souvent lourde de conséquence ; envoyez un "X" à la place d'un "Y" ou un "+" à la place d'un "-", et cela peut facilement se traduire par... une pièce rebutée. L'erreur est d'autant plus facile que « *la matérialité de la production est mise entre parenthèses, renvoyée dans un au-delà invisible avec lequel l'ouvrier, devenu opérateur, communique au moyen de symboles numériques.* » André Gorz, op. cit. p. 111.

Mais il me paraît tout à fait faux de conclure, comme le fait Jérémy Rifkin : « *Les nouvelles technologies de l'information sont conçues pour ôter aux travailleurs tout vestige de contrôle sur le processus de production. [...]. Le travailleur n'a plus la possibilité d'exercer un jugement autonome, que ce soit dans l'atelier ou au bureau, et n'a pratiquement plus de contrôle sur le résultat de son travail dicté à l'avance par des experts en programmation.* » op. cit. p. 249.

■ Ce travail est-il fatiguant ?

Le travail de "productique" – contrairement, me semble-t-il, au travail de "bureautique" – est un travail "périodisé" : à des moments d'attention soutenue, succèdent des périodes d'inactivité, au cours desquelles la CN lit son programme et la machine l'exécute. Il vous est possible alors, *en temps masqué*, puisque votre machine travaille, soit de faire un travail connexe : recherche et réglage de moyens de contrôle, nettoyage, préparation et mise en place de la pièce suivante (dans le cas de MOCN à plateau alterné), rangement du poste de travail, soit de vous ménager purement et simplement un temps de repos.

Il m'apparaît relativement vrai, par contre, de souligner, même si Jérémy Rifkin le fait avec une certaine démesure, que : « *Le facteur critique, en matière de productivité, est passé de la réponse physique à la réponse mentale, du muscle au cerveau. [...] Les nouvelles technologies informatiques ont tellement accéléré le volume, le flux et le rythme des informations que des millions de tra-*

vailleurs souffrent fréquemment de saturation et d'épuisement mental. La fatigue physique engendrée par le rythme rapide de l'ancienne économie industrielle est éclipsée par l'usure cérébrale engendrée par le cadencement en nanosecondes de la nouvelle économie informationnelle. [...] Dans un rapport de l'OIT publié en 1993, la hausse du stress résulte du rythme rapide imposé par les nouveaux équipements automatisés aussi bien dans les ateliers que dans les bureaux. [...] Les hauts niveaux de stress débouchent souvent sur des problèmes de santé (ulcères, pressions sanguines excessives, crises cardiaques, accidents cérébraux). Ils se traduisent aussi par un accroissement de l'alcoolisme et de la toxicomanie. » op. cit. p. 257 et 258.

■ Ce travail est-il "personnalisant" ?

S'il est vrai que « travailler, ce n'est pas seulement produire des richesses économiques, c'est toujours aussi une manière de se produire » (André Gorz, op. cit. p. 105), alors la réponse est nécessairement nuancée.

Comme dans tout travail de production, il est parfaitement possible de se désintéresser de son travail, de le vivre comme une contrainte, comme une obligation, comme la contrepartie nécessaire de la paye qui doit tomber en fin de mois.

L'opérateur est, le plus souvent, seul face à sa CN. Situation qui ne développe pas la sociabilité, le travail en groupe, mais, au contraire, *individualise*.

Peuvent, alors se développer des conduites de prise de distance avec l'environnement humain, des sentiments de frustration, d'emmurement dans son propre univers, que, par certains côtés, ce type de travail provoque.

Mais, dans le même temps, les systèmes "informationnels" au sein de l'entreprise – effet second, sans doute de son informatisation sans limite – offrent des possibilités d'élargir son regard et ses centres d'intérêt. S'il n'est pas possible encore aujourd'hui d'avoir un système d'informatisation global qui permettrait à chacun de faire de "l'Internet en interne", un système de messagerie électronique permet à chacun – de son poste

de travail – de passer ou recevoir un message à l'un des 14 000 autres salariés de l'entreprise.

Ce contexte réactive nombre d'aspirations :

- *aspiration à être informé* : à connaître, au delà des compétences techniques propres à chacun, ce que sont les stratégies industrielles de l'entreprise, ses recherches de marché, ses choix d'investissements, ses choix d'organisation. Informations sensibles sur lesquelles les rétentions et limitations s'exercent de toutes parts.

- *aspiration à être reconnu* : reconnu dans ce grand ensemble anonyme, où toute relation a tendance à se codifier, se figer, se techniciser, comme les supports informatiques sur lesquels chacun travaille.

Un sondage récent, réalisé par la direction elle-même, sur les sources d'information privilégiées par les salariés au sein de l'établissement, mettait très largement en tête... les tracts syndicaux. Brûlant camouflet pour cette même direction qui, pourtant, ne manque pas de supports d'information, informatisés ou non.

Les salariés viennent donc chercher, auprès des syndicats, ce que l'entreprise ne leur apporte ou ne leur accorde pas : le droit d'exercer leur citoyenneté, de peser sur les choix d'entreprise et de société.

Plus fondamentalement encore, je crois qu'il y a, dans cette démarche, *la revendication forte d'exister, d'avoir sa place, d'être considéré comme un homme avant que de l'être comme producteur ou citoyen.*

Quel type d'entreprise est généré ?

Une nouvelle organisation :

Quelques lieux sensibles, évoqués – toujours de manière un peu emphatique – par Jérémy Rifkin :

> Un mélange instable de deux logiques d'organisation : « *Pendant l'essentiel du XX^e siècle, l'agencement organisationnel reposait principalement sur une inflation de l'encadrement intermédiaire.* » p. 141. « *L'arrivée des technologies de la productique permet un traitement horizontal plutôt*

que vertical de l'information qui fait effectivement s'effondrer la pyramide traditionnelle de l'entreprise, au profit de réseaux fonctionnant sur un même plan » p. 147.

C'est ainsi que le chef d'équipe, ou le chef d'atelier ne maîtrisent plus ce qu'est le travail de leurs subordonnés. La relation hiérarchique est une relation de gestion des effectifs, et non plus de connaissance ou de meilleure maîtrise d'un savoir-faire.

➤ Une imbrication plus grande du travail de développement et du travail de série : *« Dans l'ancien modèle de production... la section recherche et développement était disjointe de l'usine et installée dans un laboratoire. Dans le nouveau système de production, le lieu de production devient concrètement le laboratoire de recherche et de développement ; la combinaison des savoir-faire de chaque participant y est utilisée. » p. 141.*

C'est ainsi que les relations fonctionnelles avec les salariés d'autres services (contrôle, méthode, gestion) sont, par définition, partie intégrante du travail de production.

De nouveaux clivages

Ce n'est pas pour autant la grande famille, avec considération égale pour chacun. Nous avons vu que si le travail sous conditionnement informatique, demandé aux salariés, n'est pas sans intérêt, leur accès au(x) système(s) informatisé(s) reste partiel ; ils n'interviennent que sur une petite partie du système informatique, que sur un sous-ensemble donné.

Chaque salarié maîtrise un ou quelques éléments du puzzle informatique, mais très peu, – voire même aucun – en maîtrisent la totalité. Cela a pour conséquence une scission profonde au sein de la population salariale entre *« d'une part la masse de la population qui fournit un travail de plus en plus spécialisé et prédéterminé... et de l'autre, une petite élite d'organiseurs qui tente d'assurer la coordination, les conditions de fonctionnement, déterminant les finalités, les organigrammes, définissant les mécanismes régulateurs incitatifs et prescriptifs les plus fonctionnels. »* André Gorz, op. cit. p. 53.

Comme le laisse entendre l'auteur, ce n'est pas sans mal, effectivement, que la maîtrise de l'ensemble des sous-systèmes informatisés appliqués au sein d'une entreprise est assurée. Aujourd'hui, en France, seules quelques très grandes entreprises sont gérées dans toutes leurs fonctions, de manière parfaitement intégrée, sous l'application d'un seul progiciel.

L'entreprise où je suis, se lance actuellement dans cette aventure. C'est un chantier – non sans risque – qui va s'étaler sur plusieurs années.

En finale, les managers auront une meilleure maîtrise de l'ensemble ; chaque salarié sera plus fonctionnel que jamais, et les répétitions de tâche disparaîtront, provoquant de nouvelles pertes d'emploi.

Une recherche d'intégration sociale

Chercher à réduire les clivages existants – que la pure rationalité économique tend au contraire à aggraver –, tenter de prendre en compte les aspirations qui s'expriment et demandent à être satisfaites, voilà une tâche qui

s'impose à toute direction d'entreprise, mais plus encore, sans doute, au sein des entreprises où l'informatique est à l'honneur, pour les raisons que nous venons d'évoquer plus haut.

> Il y a des régulateurs incitatifs permanents, et dont les plus importants sont :

- l'argent, le pouvoir d'achat et le prestige social qui lui est attaché (nous aborderons cet aspect au chapitre suivant, car il est plus sociétal qu'entrepreneurial) ;
- la considération, le prestige de l'emploi, le pouvoir, selon une savante graduation hiérarchique (qui retrouve là, une légitimité qu'elle est sans doute en train de perdre par ailleurs).

> De nouveaux "modèles" de management sont en place depuis déjà plusieurs années : C'est ainsi, par exemple que la fonction de "direction du personnel" qui s'appelait, hier, de ce nom ou encore "direction des relations sociales", s'appelle désormais "Direction des Ressources Humaines".

« L'entreprise, à la faveur de la crise, de l'exaspération de la concurrence et des mutations techniques, doit devenir un lieu non plus

d'intégration fonctionnelle, mais d'intégration sociale... Telle est, du moins, la nouvelle idéologie dite de la "ressource humaine". Par certains côtés, [...] elle reconnaît implicitement que la force de travail n'est pas un instrument comme les autres et que son efficacité, sa performance dépendent de facteurs qui ne relèvent pas de la rationalité économique : le climat de l'entreprise, la satisfaction au travail, la qualité des rapports sociaux, etc.. Par d'autres côtés, l'idéologie de la "ressource humaine" prépare l'instrumentalisation, par la rationalité économique, des aspirations non économiques. » André Gorz, op cit. p. 83.

➤ D'autres s'expérimentent. Au sein de l'établissement, a été récemment lancée, à grande échelle, une tentative d'endiguement des forces sociales au travers d'une opération "*promotion sur cartes syndicales*".

Le but de l'opération était de donner du poids et de la représentativité à deux organisations syndicales reconnues pour leur allégeance à la direction d'entreprise. Cela s'est traduit par des engagements d'une partie de

la DRH auprès de salariés qui, sur proposition et remise de la *bonne* carte syndicale, se voyaient garantir une promotion à très court terme.

Cette tentative de recomposition des clivages sociaux prouve, s'il était nécessaire, que des directions d'entreprise sont très conscientes des ferments qui travaillent le paysage social au sein des entreprises et qui peuvent les laisser étrangement seules et sans appui.

Quel type de société se met en place ?

Que le travail présente un intérêt en lui-même, c'est bien ; qu'il soit un point d'appui pour exercer et vivre sa citoyenneté, même dans le cadre des contraintes fixées par les directions d'entreprise, c'est mieux encore.

Mais restons les pieds sur terre : l'intérêt porté au travail l'est d'abord en raison des contreparties qui lui sont nécessairement liées dans le cadre plus large de l'organisation de notre société.

« *L'intérêt intrinsèque d'un travail ne garantit pas son sens, et son humanisation ne garantit point celle des finalités qu'il sert.* » [...] « *l'intérêt et la responsabilité technique que comporte une tâche ne suffisent en aucune manière à fonder un humanisme ou une morale, ou le sens d'une vie.* » André Gorz, op. cit. p. 109.

C'est par cette mise en garde pertinente, que nous abordons le volet sociétal des conséquences de ce type d'activité.

Le mirage de la consommation

On produit pour consommer. L'acte de production – coûteux, onéreux, pénible – est subordonné à l'acte de consommation, lui-même nécessaire à la perpétuation de l'existence.

Il n'est pas question ici de revenir ou de remettre en cause, la relation mise en évidence par Marx, où le salaire, représente le pouvoir d'achat qui, *dans des conditions socialement déterminées*, est nécessaire à la simple reconstitution et reproduction de la force de travail.

Mais l'approche qu'en fait Gorz me paraît être une approche sociologique très pertinente de *ces conditions socialement déterminées*.

« *On désire obtenir du travail fonctionnel pour pouvoir se payer les consommations marchandes... L'argent gagné permet une forme de satisfaction plus importante que la perte de liberté qu'implique le travail fonctionnel. Le salaire devient le but essentiel de l'activité... L'argent supprime les autres valeurs pour devenir leur unique mesure.* » André Gorz, op. cit. p. 65.

« *Consommations compensatoires, car les salariés se font l'idée que les consommations auxquelles ils ont ainsi accès, compensent largement les sacrifices qu'il leur faut consentir pour les obtenir et qu'elles constituent une niche de bonheur privé permettant d'échapper au sort commun ; voilà qui est typiquement l'affaire de la publicité commerciale.* » p. 63.

« *Les biens et services compensatoires ne sont donc pas, par définition, des biens ou des services nécessaires ou simplement utiles ; ils se présentent toujours comme contenant un élément de luxe, de superflu, de rêve.*

[...] *Les bien compensatoires sont donc convoités pour leur inutilité autant – ou même plus – que pour leur valeur d’usage.* » p. 65.

Nous ne sommes pas loin du "Toujours plus" de François de Closets, et nous côtoyons, là, quelques abîmes d’absurdité dénoncés par Viviane Forrester dans *L’horreur économique* (Fayard 1997).

L’emploi perdu

Si sur le registre de l’appel à la consommation, les entreprises informatisées ne sont porteuses d’aucune particularité, il en va tout autrement sur le terrain de l’emploi.

« *On a dit de la commande numérique qu’elle était probablement l’événement nouveau le plus marquant dans les technologies de fabrication, depuis la chaîne de montage mobile de Henri Ford : la commande numérique a grandement amélioré les rendements et la productivité, tout en diminuant simultanément les besoins de travail humain dans l’atelier.* » Jérémy Rifkin, op. cit. p. 104.

Il me paraît en effet d’une évidence criante, que le but premier recherché dans

l’informatisation des process de production dans toutes les industries est un formidable gain de temps, en même temps qu’une meilleure standardisation et qualité des produits. Pour étayer cette conviction, je veux ici en apporter une illustration dont j’ai été et dont je suis toujours le témoin.

Une opération de festonnage, par fraisage, d’une bride, de 1 mètre à 1,50 mètre de diamètre, sur machine-outil conventionnelle, demandait huit heures de travail, au début des années 1980. Dans le même établissement, la même opération, sur MOCN, en 1982, était réalisée en un temps variant de 1 heure à 1 heure 30’. La même opération, sur MOCN de dernière génération, est réalisée aujourd’hui en moins de 10 minutes.

La diminution du temps de réalisation entre 82 et 97 est, sans aucun doute, imputable aux améliorations technologiques apportées (vitesse de coupe, outils de coupe) tout autant qu’aux performances apportées par la machine elle-même, et par son pilotage informatique. Mais le rapport est là : quand il fallait cinquante ouvriers, pour un volume de production donné, un seul suffit désormais !

Ce raisonnement n'est pas totalement exact, puisqu'il faudrait compter les emplois induits par l'application du système d'informatisation.

Mais en finale, et tout mis exactement en équivalence, c'est bien une *formidable déperdition d'emplois, en même temps qu'un formidable bond en avant de productivité*.

Une question ancienne se pose de manière renouvelée : à qui doivent profiter en priorité les gains de productivité ? Aux actionnaires ? A ceux qui la réalisent ? A ceux qu'elle exclut ? Mais au-delà de cette question, il y a cette évidence paradoxale, pour ces secteurs industriels : *les progrès de productivité tuent l'emploi*.

■ Solutions apportées au cours de l'histoire du XX^e siècle

Ce phénomène n'est pas nouveau. La modernisation de l'agriculture, dans la première moitié du XX^e siècle, s'est faite au prix du "déversement" de sa population active devenue inutilisée sur les villes et le secteur secondaire.

Au milieu de cette deuxième moitié de fin de siècle, l'automatisation des grands secteurs de production (les mines, la sidérurgie, la construction navale, le textile, le cuir) ont produit les mêmes effets de déversement, mais sur le secteur d'activité dit tertiaire, des biens et services.

En cette fin de deuxième moitié de siècle, l'application de l'informatique à la plupart des autres grands secteurs de production industrielle produit le même effet de déversement d'une population active inemployée, vers le même secteur tertiaire... qui se trouve déjà saturé. Pire encore, la plupart des services, depuis les banques jusqu'au commerce de détail, connaissent les mêmes restructurations que dans l'industrie, pour les mêmes raisons d'informatisation. Des restructurations sans reclassement possible, qui se traduisent en fait par l'exclusion d'un grand nombre des circuits de production et de services.

■ Des exigences nouvelles pour aujourd'hui

Cette situation nouvelle appelle une autre répartition du travail que celle pratiquée

aujourd'hui, et qui consiste en l'exclusion de plus de 3 millions de salariés, en l'instauration d'un statut de précarité pour 3 autres millions, quand les 15 millions d'actifs restant sont incités en permanence à donner des coups de collier, à faire des heures supplémentaires, à accepter des contrats au forfait.

Une répartition qui se traduise par une véritable **réduction du temps de travail** avec création d'emplois.

La réduction du temps de travail a aussi été une constante, non sans à-coups, depuis le début du siècle. Il y a urgence à la poursuivre si l'on est véritablement soucieux de résorber les fractures sociales qui se développent dans le pays et gangrènent sa cohésion sociale. Cette réduction – que mes deux auteurs-guides appellent de tous leurs vœux – semble aujourd'hui engagée, non sans mal. Espérons que ce chemin d'humanisation de notre société sera poursuivi et amplifié.

D'autres propositions sont faites ici ou là : développement des services aux personnes, développement du secteur associatif. André Gorz les dénonce vigoureusement comme autant d'impasses : « *Le développe-*

ment des services personnels n'est possible que dans un contexte d'inégalité sociale croissante, où une partie de la population accapare les activités bien rémunérées et contraint une autre partie au rôle de serviteur. » op. cit. p. 195.

La recomposition du paysage social

Sous l'effet de l'introduction de l'informatique, des aspirations profondes sont réactivées, des clivages nouveaux apparaissent, dans les esprits plus encore que dans les organigrammes, de nouveaux chantiers de société s'imposent et doivent s'ouvrir de toute urgence.

Cela constitue autant de défis... et de lieux d'affrontement possibles, non pas entre un capitaliste qui fume le cigare et des ouvriers en bleu, le reste de la population étant indéterminé et appartenant aux classes dites moyennes, mais entre une élite de décideurs et la masse des salariés (ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs), que ce soit au niveau entreprise ou au niveau société.

On a rapidement conclu dans les médias, à la disparition de la classe ouvrière, et, partant, des conflits sociaux... Il est vrai que sous l'effet des deux révolutions industrielles évoquées plus haut, les "ouvriers" sont passés, en France, de 36,9 % de la population active en 1975 à 27,8 % en 1995 ; dans le même temps, la population "employée", elle, est passée de 24,3 % à 29,8 % (*Alternative économique*, N° 30, Décembre 1996, p. 24.)

Mais il s'agit là d'une approche sociologique, qui classe les gens par catégories socio-professionnelles selon une classification

héritée d'une ère industrielle largement révolue. Une classification qui occulte donc les ferments de recomposition qui travaillent au sein de la population active, et que nous avons essayé d'entrevoir au long de ce parcours. Une classification, surtout, qui ne fait que constater le clivage actuel actifs/chômeurs, qui est indifférente au délabrement de nos banlieues et au désœuvrement de nombre de ses occupants. C'est là un tout autre aspect de ce nouveau paysage social, potentiellement bien plus explosif et plus détonant, mais qui n'est pas sans lien avec celui que nous venons d'évoquer.

De l'Antarctique à Internet : Chemin d'un informaticien

Hubert LAGENTE

Hubert, informaticien, marié et père de famille, lié depuis longtemps à la Mission de France, est un "mutant" du travail. Il nous propose une triple approche pour comprendre le cheminement qui l'a conduit de l'entreprise traditionnelle à l'entreprise virtuelle.

Depuis un quart de siècle, je suis passionné par l'informatique. J'ai commencé par les grands progiciels de gestion (paye, comptabilité, trésorerie). J'ai continué par l'intelligence artificielle, la linguistique et les systèmes experts. Je suis maintenant immergé dans le multimédia, la conception des céderom, des sites Internet et l'aventure des entreprises virtuelles.

- J'aborderai d'abord ce témoignage par une analyse structurée du travail.
- J'analyserai ensuite mon cheminement, à défaut de plan de carrière.
- Je terminerai par une certaine vision du futur à la lumière des bouleversements que je vis au quotidien.

Le travail : souffrance ou accomplissement

Le petit Robert définit le travail comme : « *Etat de celui qui souffre, qui est tourmenté ; activité pénible ; période de l'accouchement pendant laquelle se produisent les contractions utérines aboutissant à l'expulsion du fœtus ; ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile.* »

La Bible nous rappelle la punition de l'homme, condamné, pour avoir désobéi, à gagner son pain à la sueur de son front. Le travail est donc une peine qu'il nous faut accomplir. Alors, dans ce cas, soyons solidaires. Ne le gardons pas égoïstement pour nous ; partageons-le...

En préparant cet article, j'ai fait quelques recherches sur Internet, et j'ai relu avec beaucoup d'intérêt les travaux de Roger Nifle. Roger est philosophe et développe

depuis de nombreuses années une théorie sur le Sens et la cohérence¹. Je voudrais vous en faire partager l'essentiel.

Le tripalium

Etymologiquement, le travail vient de "Tripalium", instrument de torture constitué de trois pieux. Pour Roger Nifle, le travail s'appuie sur trois supports, trois piliers qui lui donnent tout son sens. Chaque support est porteur de sa valeur contraire, tel le Yin et le Yang de nos amis chinois. Trois logiques d'aliénation ont pour corollaire trois logiques d'accomplissement.

1^{ère} logique d'aliénation : la nécessité

Le travail est une **nécessité**, fatale, impérative. Il est le résultat de la justice divine. Il répond à des besoins impérieux et non choisis. Le travail est ici uniquement envisagé sous l'angle de la production matérielle. La nécessité fait loi.

1. Roger Nifle, chercheur et formateur, est directeur de l'Institut Cohérences (26400 Soyans, www.coherecences.com).

1^{ère} logique d'accomplissement : l'aspiration

A l'inverse le travail est réalisation d'une **aspiration**, d'une vocation, d'un projet, d'une intention libre. Pour s'accomplir, il prend en compte les contraintes et les ressources limitées, mais il se justifie par des finalités humaines choisies librement. Le travail est caractérisé par la considération et le respect du sujet humain.

2^e logique d'aliénation : la spéculation

Le travail est un mal nécessaire pour gagner un bien. Sa justification n'est pas dans ce qui est fait, mais dans ce que cela rapporte. C'est donc un leurre, un effort auquel il faut consentir pour gagner, pour capter des biens. Dans cette logique, une seule règle : un minimum de travail pour un maximum de gain. Le travail humain est réduit au jeu des **spéculations**. L'économie en vient à spéculer sur des signes, monétaires ou autres. La matérialité des biens devient imaginaire.

Obtenir un travail, c'est obtenir des signes, indépendamment de ce qu'on a à y faire.

2^e logique d'accomplissement : le service

A l'inverse, le travail est **service**. Il contribue à un bien commun, à un objectif commun avec les autres. Il implique don et générosité. Il suppose une implication de la personne dans son engagement et dans le partage des fruits de ce travail.

3^e logique d'aliénation : la conformité

Le travail est un assujettissement à un cadre, une **conformation** à un conditionnement auquel il faut se plier. L'emploi est identifié à la "place" obtenue. Avoir un emploi est condition d'existence sociale. Le travail est un simple protocole de fonctionnement. La rationalisation s'impose et les travailleurs sont enjoins de se plier à la loi du marché. Ils sont les "sujets", assujettis aux techniques et systèmes supposés efficaces. Le travailleur est anonyme. Il fonctionne et fait fonctionner.

3^e logique d'accomplissement : l'autonomie

A l'inverse, le travail est exercice d'une responsabilité personnelle. Il est acte d'auteur et de création. Il est initiative et **autonomie**. La rationalité des démarches dépend d'intentions maîtrisées, à propos d'objets d'intérêts communs.

Les principes de nécessité, spéculation et conformité condamnent l'homme au **travail-peine**. Il distord alors la réalité du travail pour rentrer dans des moules aliénants. Il fait l'économie de sa responsabilité tout en spéculant sur un supposé bénéfice.

Par contre les trois logiques d'accomplissement sont indispensables pour mettre en œuvre le meilleur de l'homme. Aspiration, service, autonomie concourent au **travail-œuvre**.

Le travail comporte donc trois dimensions indissociables, c'est par leur intégration que le **travail-œuvre** est accomplissement de l'homme, c'est par leur distorsion ou leur négation que le **travail-peine** est aliénation de l'homme.

La finalité du travail n'est pas, pour moi, la survie, mais l'accomplissement de la personne qui travaille, de l'œuvre entreprise, du bien commun.

La rémunération

A ces trois composantes indissociables du travail, correspond une structure ternaire de la rémunération :

- Une part de **rémunération de la production** proportionnellement au travail effectué. Elle existe le plus souvent, mais est rarement répartie avec justice.

- Une part de **rémunération sociale** qui correspond au statut du travailleur. Elle se reconnaît par les titres, les fonctions, les avantages éventuels liés au statut.

- Une part de **rémunération de la responsabilité** qui reconnaît le potentiel de maîtrise et de responsabilité de la personne. Elle est rarement claire.

Travail et loisir

Si le travail pleinement vécu devient ce travail-œuvre, accomplissement de l'homme,

il remplit le sens de l'existence, alors rien dans l'existence n'est autre que ce travail. Loisirs, vacances, distractions ne sont que différentes facettes qui concourent à une œuvre globale.

Il n'y a pas un temps pour travailler et un temps séparé pour "vivre", se distraire. Cela n'existe ainsi que pour un travail contre nature, réduit au travail-peine, malheureusement encore prédominant dans notre société.

Un cheminement en quelques anecdotes

Des aurores dans la nuit

J'ai eu la chance de passer treize mois en antarctique avec pour mission d'observer les aurores australes. Cette expérience tant humaine que spirituelle m'a profondément marqué. Un ancien m'a dit : « *C'est la seule fois dans ta vie où tu pourras exercer ton métier en liberté sans voir ton patron pendant un an...* » Un de mes souvenirs les plus forts :

perdu dans l'immensité du continent antarctique, être enveloppé par des aurores rougeoiantes et drapées et laisser jaillir les "vêpres de la vierge" de Monteverdi...

Un bon café

Jeune ingénieur, après la Terre Adélie et un long voyage à travers l'Asie, j'arrive en France un peu perdu. Je reprends contact avec les copains et ma binôme d'école m'invite à déjeuner à la cantine de son entreprise. On se revoit avec plaisir et son chef de service qui était à table m'offre le café : « *Voulez-vous travailler ici ?* » Je n'y avais même pas réfléchi. Cela était mon premier contact avec l'informatique.

Un évangile judicieusement choisi

Un jour, j'ai rencontré un prêtre de la Mission de France, qui m'a parlé d'une expérience d'informatique en prison. Une petite société de service en gestion informatique s'était créée avec pour but d'apprendre l'informatique à des détenus pour pouvoir ensui-

te les réinsérer dans la vie professionnelle avec un vrai métier.

Passionné, j'ai donné ma démission d'alors et me suis investi totalement dans cette aventure, avec la naïveté et la générosité de mes vingt-huit ans. A cette époque, j'étais fiancé et avais prévu de me marier un samedi. Voulant partir l'esprit libre en voyage de noce, je travaillais à fond pour terminer mon programme chez un client, sans même prendre le temps de lever la tête. Le mercredi matin précédant le mariage, je reçois une lettre recommandée me signifiant mon licenciement.

Pour l'anecdote, la société n'était composée que de trois personnes, dont un prêtre... qui célébrait la messe de notre mariage. Nous avons justement choisi l'évangile : « *Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent...* ».

Une bonne bière

Après cet épisode, j'ai travaillé dans une société de service où l'on concevait des logiciels de paye pour de très grosses entreprises.

Un jour, je prends le métro (étant motard, c'est assez rare) et je rencontre un de mes amis avec qui j'avais organisé des voyages touristiques en Indonésie. On prend une bière. Il enseignait alors à la Chambre de Commerce de Paris et préparait une opération pour la mise sur pied d'un Institut franco-singapourien destiné à former des ingénieurs en Asie.

Inspiré, je lui dis « *Si par hasard, tu as besoin d'informaticien, pense à moi.* » Un an plus tard, j'étais à Singapour, à la tête d'un département informatique.

Entre la poire et le fromage

Après trois ans passés à Singapour, mon contrat à durée déterminée venait à expiration. Par courtoisie, j'appelle mon principal fournisseur informatique pour l'informer de mon départ prochain. Il m'invite à déjeuner. Entre la poire et le fromage, il me glisse : « *Puisque tu connais la région et notre matériel, cela te dirait-il de travailler avec nous ?* » Et j'ai eu ainsi la chance de pouvoir prolonger mon séjour par un contrat d'expatriation sur la zone Asie.

Une sortie de messe

La crise ayant sévi, les postes d'expatriés dans le domaine technique se sont faits plus rares et je suis retourné en France. J'ai travaillé alors dans le domaine de l'intelligence artificielle, les systèmes experts, le suivi de véhicule par satellite, puis dans le multimédia naissant.

Me trouvant à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, je parle avec les moines qui s'occupent de la maison d'édition Zodiaque et évoque avec eux l'éventualité de créer un cédérom multimédia sur l'initiation à l'art roman : « *Justement, me disent-ils, une jeune société travaille sur ce projet. Voici son adresse.* » Et c'est ainsi que je suis parti dans une aventure mouvementée qui m'a conduit à la réalisation de ce cédérom.

Une drôle de situation

Après dix ans passés dans la même grande société informatique, après avoir fait des projets passionnants, je me suis retrouvé managé par de jeunes loups, qui ont "les

dents qui rayent le parquet". La seule devise devenant "un minimum de travail pour un maximum de gain" quels que soient les moyens utilisés.

Les conflits n'ont pas tardé à éclater, jusqu'au jour où le responsable qui voulait ma peau m'appelle, tout sourire, dans son bureau « *Tiens, j'ai une lettre pour toi...* » J'ouvre, pour lire que j'étais mis à pied pour faute grave, avec un départ immédiat de l'entreprise.

Après dix ans passés dans cette même société, après avoir même été officiellement primé et récompensé par un voyage pour la qualité de mon travail, ça retourne les tripes.

Je suis sorti blanc comme un linge, j'ai pris ma moto, mon sac et suis arrivé à la maison au radar. Puis, je me suis ressaisi, j'ai fait le tour des copains et des avocats. Lors de la confrontation "au couteau" durant l'entretien de licenciement, avec l'aide tout à fait remarquable du délégué syndical CFDT, j'ai clairement mis le marché en main : « *Soit vous me licenciez pour faute grave (j'avais fait une photocopie dite illégale), en quel cas*

j'attaque en justice immédiatement, avec de très bonnes chances de gagner, soit on négocie à l'amiable... »

Le dossier étant embarrassant, l'attente s'est prolongée. Finalement j'ai été convoqué pour une négociation non officielle, où en substance :

- On attendait le nième plan social qui devait s'ouvrir en août ;
- J'acceptais de plein gré la proposition de licenciement économique qui me serait officiellement faite avec les avantages financiers qui y étaient attachés et la convention de reconversion.
- D'ici là, j'étais toujours payé, mais "dispensé" de travailler.

Et je me suis préoccupé de la suite. Ayant déjà pas mal de contacts dans le milieu du multimédia, j'ai choisi de m'associer avec des professionnels de l'audiovisuel, dans une situation provisoire complètement loufoque :

- D'un côté, j'étais payé pour effectuer une seule et unique tâche : ne pas mettre les pieds à l'entreprise qui m'employait.

- De l'autre, je commençais une nouvelle aventure, avec surtout une demande impérative de ma part : ne pas être payé pour le travail que j'effectuais avec le plus de discrétion possible.

Je n'étais ni chômeur, ni travailleur, ni demandeur d'emploi... j'étais inclassable. Cette situation a duré plusieurs mois, pour enfin se régulariser avec le plan social de l'entreprise.

J'ai vraiment touché du doigt que :

- Etre interdit de travail : c'est une vraie souffrance
- Recevoir un salaire pour un travail que l'on n'effectue pas : cela met très mal à l'aise.
- Ne pas être payé pour un travail que l'on effectue : sentiment d'exploitation.

J'ai vécu les trois situations en simultanéité, et j'ai pu avoir la chance d'analyser finement chaque composante, chaque trépied du "tripalium".

Une inscription à l'ANPE

Lorsque je me suis inscrit à l'ANPE comme demandeur d'emploi, j'ai été agréablement surpris par l'accueil et la qualité de relation et d'écoute que j'ai eu de leur part. Une anecdote cependant : lorsque l'employé m'a fait remplir mon dossier pour l'insérer dans l'ordinateur, il m'a demandé, ce qui est normal, ma profession. Lorsque je lui ai répondu : le multimédia et l'Internet, il m'a imploré : « *Les codes que j'ai dans mon ordinateur datent de plusieurs années. S'il vous plaît, pouvez-vous choisir une profession parmi les codes existants...* »

Internet et l'entreprise virtuelle

J'ai la chance de pouvoir pleinement être immergé dans les nouveaux médias et l'Internet. Non seulement c'est une aventure passionnante, mais en plus je commence à en vivre. L'instantanéité, les possibilités d'informations, d'échange sont stupéfiantes. En bref, j'ai une ouverture directe, instantanée, illimitée et quasi

gratuite à la quintessence de la connaissance humaine dans tous les domaines. J'ai parfois l'impression de revivre la tentation du diable : « *Si tu m'obéis, toute la richesse du monde sera à toi.* » C'est très troublant. Je suis libre, j'ai accès à toute cette richesse et je n'ai à "payer" en contre partie que mon temps.

La révolution de la communication

Pour moi, il ne s'agit nullement d'un phénomène de mode, mais d'une très profonde mutation encore peu apparente et qui commence déjà à bouleverser tous les domaines, tous les échanges, toute la communication, toute l'économie et tous les repères.

Pour communiquer, l'homme a toujours échangé des messages. Il devait les écrire à l'unité et le faire porter à pied, à cheval, en bateau, pour atteindre son destinataire.

L'imprimerie a permis la duplication mécanique des textes. Le télégraphe a apporté la première révolution : le message n'était plus porté par quelqu'un, mais voyageait seul porté par une onde à la vitesse de la lumière. Puis le

téléphone a rendu possible l'échange de la voix entre deux personnes. La *radio*, puis la *télévision* sont basés sur une relation dissymétrique : un seul émetteur est reçu simultanément par des millions d'auditeurs et de téléspectateurs. Le *fax* a apporté l'échange instantané de l'écrit dans une relation duale, chacun pouvant être à la fois émetteur et récepteur. Le *numérique* a apporté à tous ces médias la même langue commune : une fois converti en binaire, la vidéo, le son, l'image et les textes peuvent être véhiculés par les mêmes ordinateurs. Internet fait sauter tous les verrous : Chaque être humain devient individuellement émetteur et récepteur d'informations instantanées et multiformes (texte, voix, image fixe et vidéo) en abolissant la distance et le lieu.

D'un seul coup de baguette magique, on met en synergie et en corrélation cent millions de cerveaux humains qui échangent, produisent ensemble, partagent leur intelligence. Ces cent millions d'aujourd'hui deviendront un milliard demain et plusieurs milliards après-demain. Les effets en sont instantanés et étonnants. Quelqu'un trouve-t-il une bonne idée,

un logiciel intéressant, une nouvelle fonctionnalité... en quelques jours ou quelques semaines, l'ensemble de la communauté est au courant, essaye, adopte ou rejette, enrichit la fonction, et ce, à une vitesse inimaginable il y a seulement deux ou trois ans. L'impossible d'hier devient la réalité d'aujourd'hui. L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain.

Une aventure à vivre

Dans quel sens cela court-il ? Au profit de qui ? Au détriment de qui ? Cette abondance de communication se fait-elle au détriment de sa densité ? Cette aventure n'est pas écrite, mais se vit au quotidien. Chacun est libre d'être acteur, spectateur, de ne pas voir ou de se mettre un bandeau sur les yeux. Chacun est libre de permettre à ses enfants de s'initier ou de les tenir à l'écart. Chacun est libre de s'exclure ou de s'inclure.

Ma conviction profonde est qu'une nouvelle société est en train de se créer sous nos yeux, avec des critères radicalement autres que tous ceux que nous connaissons habituellement.

Il faut inventer de nouvelles manières de travailler, d'exister avec quelques nouveaux paramètres bouleversants : je peux m'affranchir du lieu géographique et du temps de communication.

Un exemple : je travaille avec un créateur graphique qui vivait jusqu'alors à Vanves. En août, il a décidé de quitter Paris et de s'installer dans un hameau des Alpes du sud. Nous travaillons toujours ensemble en communiquant nos cahiers des charges et nos réalisations par Internet. Il m'arrive même de lui demander une modification le soir et d'en découvrir le résultat le lendemain matin en même temps que mon client sur un site Internet distant.

Nos lycéens ou nos étudiants ont-ils vraiment pris conscience que la volonté croissante des sociétés actives est de ne recruter que sur l'Internet et qu'un CV qui arrive par la poste est par principe et décision mis à la poubelle sans même être lu ?

Internet est déjà un formidable outil d'auto-formation et de formation continue. Cette tendance est en croissance exponentielle.

Les banquiers savent-ils qu'à terme l'immense majorité des transactions financières se fera sur le réseau et que la banque traditionnelle à laquelle ils essaient désespérément de s'accrocher est déjà un "Titanic" programmé.

Les technologies des communications sont en pleine mutation. Plusieurs mastodontes dont Intel, le géant des microprocesseurs, Microsoft, le géant des logiciels, préparent dans les mois qui viennent le lancement de dizaines de satellites en orbite basse afin de permettre à tout un chacun, quel que soit son lieu d'habitation, sur terre ou sur mer, de pouvoir accéder au réseau, communiquer, échanger.

A très court terme, il est prévu que chacun soit doté d'un numéro de téléphone personnel à vie et indépendant du lieu géographique.

Faut-il se réjouir de ces bouleversements ou faut-il en pleurer ? Ce potentiel fabuleux de relation est-il un véritable gain pour l'homme ? On aborde en fait des terres

vierges, où la référence au passé ne donne pas de réponse et où le futur est à inventer totalement.

Toute révolution a ses côtés positifs et négatifs. Il existe cependant une différence fondamentale et fondatrice par rapport à d'autres techniques : c'est que, moi, individu minuscule et sans moyen, je peux être acteur et faire entendre ma voix et ma différence, à la limite au même titre que Microsoft, Bouygues ou Bill Clinton.

Je peux considérer que la radio ou la télévision exerce un pouvoir immense. Mais si je ne dispose pas de la fortune d'un Lagardère ou d'un Bouygues, il est inenvisageable de créer une radio ou une chaîne TV pour m'exprimer. Par contre, je peux tout à fait ouvrir un site Web et l'entretenir pour exprimer ce qui me semble important, avec mon simple ordinateur et un peu (beaucoup...) de temps. Je l'ai fait – <http://www.pingouins.com> – et je le fais pour d'autres. Cela me coûte 180 F/mois, ce qui est tout à fait abordable pour un particulier.

A défaut de conclusion

Pour moi, c'est une chance et un devoir d'utiliser ces techniques et de les faire partager. A la fin de chaque journée, je voudrais pouvoir répondre oui à quatre questions :

- Ai-je créé ?
- Ai-je rendu service ?
- Ai-je appris quelque chose de nouveau ?
- Ai-je partagé un savoir avec quelqu'un ?

C'est une aventure qui vaut la peine d'être vécue. C'est une chance qu'il faut saisir, pour essayer d'en faire un travail-cŕuvre. Si l'existence est "entreprise" d'accomplissement, alors le travail-cŕuvre y prend tout son sens d'accomplissement humain, de "**bonne nouvelle**" à réinventer chaque jour de sa vie au travers de solutions novatrices. La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux pour accomplir l'homme et en révéler la plénitude.

Travail : vue d'ailleurs

Bruno LERY

Prêtre de la Mission de France

Membre de l'équipe paroissiale de Gennevilliers, Bruno travaille comme formateur dans une association qui agit dans le domaine de l'insertion et de la formation. Le travail apparaît comme un maillon d'une question beaucoup plus large : la place faite à chacun dans la société.

Pnom, Hamida, Malika, Kader et tant d'autres

Pnom n'arrivait pas à lire. Pas même une voyelle. N'y avait-il pas un problème de vue ?

C'était dans un minuscule bureau sans fenêtre, découpé au sein d'un autre, éclairé par le verre cathédrale de sa porte et l'électricité. Un fauteuil, un bureau, un téléphone, une chaise, un placard.

Quand Pnom est venue (Pnom n'est ici qu'un pseudonyme comme le seront les autres noms cités), nous nous y sommes installés afin de tenter de voir ce qui était possible.

Elle ne connaissait que quelques mots : maison, monsieur, guerre... et même son nom n'allait pas sans problème. Remplir son dossier était une entreprise, parvenir à l'entendre un projet. Avec des mimiques, ses papiers et l'aide de dessins, elle est parvenue à

exprimer qu'elle était réfugiée, n'habitait pas chez elle mais chez un homme qui n'était pas son mari. De celui-ci, elle avait le nom mais ne le portait pas. Lui avait été devant elle et ses deux enfants (signe sur la gorge). Morts depuis. Elle n'avait pas la sécurité sociale. Ce n'est qu'après qu'elle l'eût fait comprendre que se révélèrent ses très graves problèmes de santé. Alors que très peu d'émotion apparente accompagnait ses gestes décrivant le décès de ses proches, l'évocation de sa santé lui arrachait des larmes. C'est ainsi que nous avons pris conscience, avec l'aide d'une collègue, de la gravité de sa situation.

Dans ce même bureau, Hamida semblait tout ouïe. A la réflexion, elle ne disait de son côté que trois mots, comme si du reste il ne s'agissait que d'un seul : "Oui, d'accord". Et elle se réjouissait de voir le sourire que ces mots épanouissaient sur le visage de ses interlocuteurs. Avec le temps, nos moyens et l'aide d'une collègue arabophone, nous avons compris qu'elle était venue en France avec son mari il y a plusieurs dizaines d'années. Celui-ci venait de la quitter, lui laissant

leur enfant handicapée non déclarée. A près de 50 ans, il lui fallait envisager de sortir et de travailler.

Malika cherchait un stage rémunéré pour s'instruire, arrondir les fins de mois et, oui bien sûr, trouver du travail. Elle en était à son quatrième stage.

Finaud et toujours d'entrain, Kader avait à 52 ans, après trente-deux ans de métallurgie, un projet professionnel précis : devenir ébéniste. Face à l'énergie déployée pour faire évoluer son projet, il finit par confier qu'il venait surtout pour être avec d'autres, s'instruire à l'occasion, toucher un peu d'argent (à l'époque cela se pratiquait encore), s'amuser autant que possible. Et pour organiser la fiesta, à la fin du stage, Kader y allait de tout cœur. Son sourire et son intelligence venaient de là.

« Du travail il n'y en aura plus à mon âge, disait-il, et me jeter à la Seine ce n'est pas une solution... tant qu'il y en a une autre ».

Je ne peux m'empêcher de repenser au copain d'un prêtre-ouvrier. C'était l'hiver

1982-83. Sa voiture, en haut du pont-acqueduc de Colombes, clignotait seule dans la nuit.

Ouardia ne peut fournir les papiers du RMI, elle ne le touche plus. Baladée entre ses enfants hébergés là et son domicile qui est ici, il lui faut trouver un travail pour avoir un logement et des papiers si possible pour avoir du travail... Mais pourquoi sa carte de résident s'est-elle transformée en récépissé valable un an ?

A l'heure où les stages rémunérés sont désormais réservés aux personnes "proches de l'emploi", cent cinquante personnes par an, pour les deux tiers des femmes, continuent de frapper à la porte pour "apprendre à lire", à "écrire", trouver un travail de femme de ménage ou garde d'enfants, parfois coiffure ou cuisinière, voire pour monter une entreprise, venant d'Asie, d'Afrique noire ou du Nord, rarement d'Amérique du Sud ou d'Europe, au gré des conflits militaires ou économiques, des changements de régime ou d'aléas de leur histoire, de notre histoire.

Par-delà la demande d'apprendre la langue ou de trouver du travail, il faut du temps et surtout de la confiance pour qu'apparaisse toute l'étendue de la question.

Il y a presque toujours des problèmes pécuniaires. Leur conjugaison affecte le passé, le présent et le futur. Ils se déclinent en nourriture, logement, vêtement, famille, enfants, handicap, santé, alcool et autres drogues, papiers, tribunaux, droits, prison, langue, solitude, inactivité... Trop de cas pour en tirer une grammaire.

Des actions d'insertion et de formation

L'association locale où je travaille a été fondée par la directrice, personne expérimentée, avec le souci d'accroître l'efficacité du service délivré aux demandeurs de formation. Elle mène des actions d'insertion et des actions de formation. Seules celles-ci procurent le statut de stagiaire de la formation professionnelle et donnent lieu à rémunération. Les actions d'insertion au contraire

s'adressent en premier lieu aux personnes en droit de percevoir le RMI. En conséquence, ce volet insertion ne concerne pas les jeunes de moins de 26 ans (à l'exception des mères de famille).

Dans le cadre du dispositif RMI peuvent être reçues des personnes qui ne touchent pas le RMI mais dont le dossier est mis à l'étude, les bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé et des bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique.

Le fait de toucher le RMI, qui est toujours un revenu différentiel (dont les autres allocations sont donc déduites), est un critère d'accès à de nombreux avantages ou prestations : Aide Médicale Gratuite, exonération d'impôts, tarifs préférentiels ou gratuité dans les cantines, bons vacances, accès aux dispensaires, soins spécifiques, aides supplémentaires, facilités sur des titres de transport, accès à des distributions, gratuité de services... Ceci crée un effet de seuil qui oblige à être attentif à l'accompagnement des personnes qui retrouvent un revenu juste supérieur au RMI, spécialement lorsqu'il est lié à un travail temporaire

ou à temps partiel, ce qui est fréquent. Dans certaines situations, il est préférable de renforcer le processus d'insertion pour viser un emploi plus durable et au moins à mi-temps plutôt que de revenir trop vite à la case départ.

Même lorsqu'une personne retrouve un emploi, elle continue pendant quelques semaines à toucher une allocation d'insertion et peut rester sur le dispositif quelques mois jusqu'à ce qu'elle retrouve une autonomie et une structuration suffisante.

Les actions d'insertion ne sont pourtant pas réservées exclusivement à ces publics. Par leur nature, elles peuvent intéresser d'autres participants :

1/ Des personnes ayant besoin d'une action linguistique de base (alphabétisation, illettrisme, Français Langue étrangère), d'une remise à niveau ou les personnes intéressées par une activité créative.

2/ Une Assistante sociale ou un Conseiller de l'ANPE peut demander pour la résolution de problèmes particuliers un Appui Spécifique Individualisé (ASI) ou une Aide Personnalisée à la recherche d'Emploi

(APE). Ce type de travail s'effectue en réseau de partenaires : éducateurs, juristes, praticiens, interprètes, jusqu'à la voisine bénévole qui peut aider à y voir clair sur ce qui se passe avec les enfants ou qui fera allusion au racket dont personne n'ose parler.

3/ Des personnes ayant un contrat de travail aidé par l'Etat (CES, CIE) et profitant des 200 heures de formation à laquelle elles ont droit. Des stagiaires envoyés par l'ANPE, ou des licenciés économiques bénéficiant d'une Convention de Conversion, des stagiaires de la Formation Continue et même des "clients" qui payent une partie de leur formation... rarement facturée à son coût !

Par ailleurs, les érémistes comme tous les demandeurs d'emploi peuvent accéder à une formation organisée sur appel d'offre par une institution, dès lors qu'ils satisfont aux critères de recrutement (généralement niveau CAP). Il y en a toujours quelques-uns parmi les stagiaires de l'Association sur le volet formation. Le Plan Départemental d'Insertion finance aussi des actions de formation à objectif emploi pour les érémistes et il y a

ainsi dans le Centre, une formation à l'informatique dispensée à une vingtaine de personnes chaque mois.

Cette diversité permet d'une part de ne pas isoler ceux qui n'ont que trop tendance à l'être, et d'autre part de préciser le statut de chacun, de prendre conscience des spécificités de chaque situation et des passerelles de l'une à l'autre.

Les contraintes de fonctionnement (l'association n'est pas subventionnée et ne touche de ses financeurs que les prix des prestations effectuées conformément au cahier des charges) obligent à trouver le cadre dans lequel le participant pourra être accueilli.

Contrairement à certains lieux d'accueil largement ouverts, les actions d'insertion ou de formation se déroulent dans un cadre administratif, juridique et financier précis qui exige des comptes. Mais ce cadre est suffisamment large pour permettre d'accueillir nombre d'adultes marginalisés ou menacés de l'être, souvent appelés "exclus".

L'exclusion et ses limites

Exclus, le mot est jeté ! Il est assez juste au regard d'un processus de production et de distribution qui voue son culte à la concentration des moyens les plus performants sous l'égide ferme de "sainte Concurrence". "Sainte", car parée par ses adorateurs de toutes les vertus, et sacrée, car non passible de critique. De fait, selon cette logique bien peu raisonnable, les moins "rentables" à court terme sont exclus de la production. Les producteurs font supporter à une collectivité dont ils ne cessent de fustiger les coûts de fonctionnement les frais de leurs choix à courte vue. Bien plus, chacun d'eux s'efforce de reporter sur les autres quels qu'ils soient non pas seulement ses coûts mais aussi ses moindres profits au risque de concentrer les revenus entre quelques mains et de réduire considérablement la base de la demande. Nous commençons à peine à avoir un regard de société sur l'efficacité...

L'appellation "exclus" garde du sens vis-à-vis de la consommation des biens et services bien qu'il faille ici la nuancer. Ex-

clus, mais ils ne sont pas les seuls, de l'accès à une grande part des biens et services produits, ils restent néanmoins consommateurs de biens essentiels : leur revenu minimum, même quand une part est prélevée d'office, est dépensé en services ou biens de consommation et supporte un impôt indirect. Même si une part de cette consommation trouve son origine dans la solidarité, celle-ci puise généralement dans le circuit commercial. Les sommes directement versées par exemple au gérant d'un hôtel ou d'un foyer dans le cadre du Fonds Social pour le Logement ou du Fonds Local de Solidarité participent au fonctionnement de l'établissement. Les biens alimentaires, même à un taux réduit, le tabac, les boissons, les jeux (ces petits cartons d'espérance aléatoire), souvent à un taux majoré, les biens vestimentaires ou pour l'hygiène, les postes de radio ou de télévision, le cas échéant le téléphone (portable de préférence), les piles, l'eau, le gaz, l'électricité sont soumis à la TVA... L'exclusion a ses limites.

Enfin, le terme d'exclu perd toute signification au regard des personnes comme aux yeux de la foi. Puisque, dans les faits, ils sont

là et que leur présence, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, heureusement s'impose. En pensant aux derniers génocides, je tremble en posant cette affirmation comme une évidence... Les récents mouvements des chômeurs viennent opportunément la conforter. Ils soulignent en outre la possibilité de s'organiser, de se faire entendre. L'existence des demandeurs d'emploi retrouve une dimension culturelle oubliée. Les voici qui parlent au nom de l'ensemble des exclus pour refuser la fracture sociale que la France a déjà dénoncée (alors que ses pourfendeurs en avaient vite pris leur parti). Un certain nombre d'acteurs sociaux sont d'ailleurs parfaitement conscients de cette dimension culturelle et agissent pour l'ouvrir davantage ou la garder ouverte.

Un suivi individuel

Les diverses prestations offertes en insertion par l'association sont un accueil et premier bilan, des actions collectives, alphabétisation, illettrisme ou Français Lan-

gue étrangère, remise à niveau, atelier de créativité, assorties ou non d'un suivi individuel. Celui-ci traite des questions dites "périphériques" mais souvent au cœur du problème avec quelques moyens pratiques (Convention Logement, carte orange...). Dans la pratique, l'accompagnement individuel est assez systématiquement proposé : dès lors qu'une personne rencontre un obstacle pour trouver seule et immédiatement une solution, ce suivi va venir en contrepoint de l'action en groupe pour lui permettre de faire face à ses difficultés, les identifier, les nommer, s'en distancier, se donner des moyens pour les affronter. Il sera aussi un lieu pour parler de ce qui se passe dans les groupes ou envisager un travail sur soi, depuis une reprise de confiance jusqu'au respect des autres en passant par le comportement ou la présentation nécessaires au travail ou à la vie ensemble. Il constitue un appui à la recherche d'emploi lorsque tel est l'objectif, en envisageant si besoin une formation, une première expérience de travail ou une reprise de contact avec le milieu professionnel, qui augmente

les chances ultérieures. Il offre une palette qui vise à recouvrir l'ensemble des situations connues.

Il demande de s'adapter (il nous est arrivé de faire appel à l'ethnopsychiatrie... de monter un groupe d'écriture, de théâtre ou un projet en montage). Il n'est jamais pour autant question de maîtriser la situation de quelqu'un. C'est bien à la personne en dernier ressort de décider, autant qu'elle le peut de sa situation. Si sa capacité de décision est entamée, le premier travail sera donc de la restaurer. Il s'agit d'essayer paisiblement de poser quelques repères essentiels : apprécier, parler, apprendre, essayer, vérifier, s'intéresser, partager, donner... quelques jalons, pour que l'illusion n'étouffe pas le chemin du possible et que la désillusion ne le barre pas. Et puis, étape après étape, grâce à des moyens accessibles, l'intéressé va regarder, en face ou de biais, les réalités qui l'assaillent et parfois l'écrasent et le moment venu tirera les fils ou l'un des fils qui démêleront l'écheveau. Parvenir à exprimer sa situation est une part importante du travail de suivi.

Encore faut-il parvenir à désirer, à mettre en œuvre, à poursuivre. Le chemin n'est pas sans exigences. Celles-ci ne sont pas dissimulées. Et certains préfèrent ne pas se préparer à les affronter. Mais il revient à chacun, autant qu'il le peut, de choisir...

Pour l'une des participantes actuelles, l'enjeu est de venir à l'heure, le bon jour, à un rendez-vous. L'étape suivante sera de s'y présenter avec les documents utiles. Parallèlement, elle s'efforce de mémoriser l'écriture de son nom et de son prénom. L'étape suivante sera l'adresse. Elle a acquis la notion de voyelle (son élémentaire) mais continue de s'emmêler dans les sons peu familiers. En revanche, certaines expressions complètes sont entrées dans le vocabulaire de base... Dix mois de travail... Sa plus grande régularité semble ouvrir la perspective d'un bilan qui puisse préciser ses capacités d'apprentissage afin de les optimiser. Celles-ci ne sont jamais totalement prédéterminées, nous le savons, mais peuvent parfois être fortement conditionnées. Une amélioration de sa situation, une réussite ici peut fort bien débloquer des possibilités ailleurs.

Un travail en réseau

Des participants ont eu l'adresse par nos partenaires institutionnels, assistantes sociales et travailleurs des services sociaux, conseillers professionnels spécialisés de l'ANPE, tuteurs, Agents d'insertion, travailleurs des pôles d'insertion, des organismes d'insertion, des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion, travailleurs ou bénévoles des organismes humanitaires. D'autres ont appris qu'une amie est sortie d'une situation difficile. D'autres encore viennent voir. Il reste tout un travail à faire en amont pour ceux qui ne viennent pas ou s'en vont au bout de deux jours sans laisser d'adresse. Chaque fois que nous le pouvons nous essayons de les relancer.

L'approche globale est un atout. Logement, santé, situation sociale, argent, travail, tout se tient. Il s'agit de prendre la spirale dans le bon sens. Un projet professionnel avance peu quand la mère ne pense qu'au lieu où vont dormir ses enfants ou à leur prochaine hospitalisation, ou à leur alimentation, ou à leurs fréquentations ou aux coups

dont son mari va la gratifier. Et la question du logement, des dettes ou de la séparation avance peu sans une perspective professionnelle assez précise et donc une santé et un moral suffisants...

Il n'est pas aisé de passer de cinq ou dix ans hors emploi à un horaire astreignant, un travail éprouvant, en équipe, en partage de responsabilité... et la pression des sans-travail pèse sur les rythmes et conditions de travail.

J'ai souvenir, d'Angelico, peintre professionnel, à la santé rongée de solitude. Pas à pas, épaulé, il a émergé. Il a retrouvé un logement, un travail, le soutien de quelques compagnons. Il a replongé. Je le croisais parfois dans la rue. Il ne pouvait plus venir. Nous prenions un peu de temps, autant que je le pouvais. Il était parfois bien mal. Il a repris rendez-vous pour un suivi. Il s'est relevé, à nouveau. Et puis l'abîme a été le plus fort. Nous avons appris son suicide. J'ai l'amer sentiment qu'il manquait quelque maillon pour lui éviter la trop difficile solitude des soirs et des week-ends. Je sais pourtant combien certains, bénévoles ou

professionnelles l'ont soutenu, autant qu'ils ont pu, et combien cela leur a pesé certains jours.

La détresse est parfois si étendue que le maillage doit être serré. Et l'on ne choisit pas tous les fils. Telle Assistante sociale efficace obtient sa mutation et celles qui lui succèdent semblent se battre pour éviter le dossier ; ou bien une nouvelle arrive et retombe dans tous les pièges que la précédente avait appris à contourner.

Hamida, évoquée au commencement s'est mise à écrire son nom, à comprendre et à parler du français quand la situation de sa fille et celle de son logement ont pu être examinées. Est-ce l'espoir d'une solution qui a ouvert la possibilité de comprendre, de se faire comprendre ? Un deuxième bond qualitatif a correspondu à la perspective d'un emploi à mi-temps. La question de s'exprimer mieux arrive avec celle du renouvellement de son contrat de travail. Hamida est largement en mesure à présent de mener sa barque par elle-même.

L'emploi reste la perspective centrale

Sur le plan de la méthode, des objectifs sont arrêtés avec les participants, en tenant compte de contrats d'insertion lorsque ceux-ci sont définis ; dans le cas contraire, ils serviront à les définir. Les objectifs visent le plus souvent des périodes de deux ou trois mois renouvelables. Le point est fait régulièrement. Le suivi personnalisé permet aux participants de traiter leurs problèmes, de clarifier leurs objectifs et de se définir des étapes pour le mener à bien. Une mère isolée de trois enfants, un homme de 55 ans ne sont pas nécessairement à la recherche d'un emploi. Mais beaucoup de ceux dont l'objectif n'est pas ou n'est plus l'emploi restent inscrits à l'ANPE. Indépendamment des avantages tout de même bien maigres qui y sont liés, est-il supportable de ne pas se dire demandeur d'emploi lorsque l'on est quotidiennement confronté au manque d'argent ? Je reste abasourdi de la capacité de certains (certains le plus souvent) à faire

vivre une famille et à s'organiser avec moins de 2 500 F par mois. Pour le plus grand nombre, l'emploi reste la perspective principale autour de laquelle les autres démarches vont s'articuler.

Il commande le comportement, les rapports sociaux, l'image de soi, le rythme et le temps. Certes les activités créatives contribuent à restaurer ces points de repère. Réussir en même temps que d'autres quelque chose de limité, de gratuit, comprendre de nouveau, élargir ses horizons culturels ou géographiques, parler de ce que l'on réalise, se réconcilier avec soi-même et retrouver son expérience est toujours bénéfique. Rien n'interdit de penser que les perspectives ainsi ouvertes vont le rester. Mais je ne connais que très peu de situations où une personne qui a quelque chance de travailler y renonce. Dans quasiment tous ces rares cas, il s'agissait de mères de familles dont les revenus étaient complétés par ailleurs. Leur travail, bien que faiblement rémunéré par des allocations, est au moins déjà reconnu. D'autres personnes n'ont guère de possibilités de

travailler en raison de l'âge ou de la santé. Elles ont en principe *vocation* à un statut auquel est lié une prise en charge ou une pension. Là encore les principes sont souvent loin des réalités.

Quelques personnes, de l'ordre de 1 %, prolongeraient volontiers leur présence au sein d'une structure qui, tous comptes faits, leur permet de survivre sous les contraintes ou avec des appuis familiaux, ethniques ou humanitaires. Mais le désir d'autonomie reste un levier.

L'interrogation demeure

Les personnes restent libres. Les échecs graves rencontrés (deux suicides et une overdose concernant des personnes ayant fréquenté le Centre en cinq ans) rappellent la liberté dernière de chacun. Au plan humain l'interrogation demeure.

Le retour d'un ancien participant après quelques mois ou années, ne manque pas aussi d'interroger sur le travail d'insertion. Parfois l'image du tonneau des

Danaïdes submerge ! Ou bien celle de l'Assiette au Beurre, ce jeu de notre enfance où un grand plateau lisse et légèrement conique sur lequel les enfants prennent place tourne de plus en plus vite et seuls ceux qui parviennent à se maintenir au centre ne sont pas éjectés tandis que les autres ne cessent de tenter de remonter avant de céder leur place aux candidats suivants.

Par-delà toutes ces comparaisons, une question parvient du temps des apôtres : Comment nourrir cinq mille foyers avec cinq pains et deux poissons ?

Et la réponse semble demeurer : Ce n'est pas parce que je ne peux pas tout que je ne peux rien. Il nous reste à tenter ce que nous pouvons sans prétention, comme un service dû, comme pour désigner de l'index ce Seigneur qui nous parle. Nous voulons croire qu'il nous fait accomplir ce dont nous nous savons incapables et qu'Il vient transformer le monde en nous transformant, en nous inspirant toujours davantage confiance, à mesure.

Pnom n'arrivait pas à lire. Pas même une lettre. J'avais un problème de vue...

A propos du livre de Robert CASTEL :

Les métamorphoses de la question sociale (Fayard, 1995)

Rémi CRESPIN

Prêtre de la Mission de France

Dès la parution de cet ouvrage, le comité de rédaction de la Lettre aux Communautés avait demandé à Rémi d'en établir une recension fouillée. Rémi a produit un texte de 32 pages¹ puis un résumé de 16 pages.

Nous nous permettons de vous communiquer, à partir du résumé, la cinquième partie : *La crise de l'avenir*. Le lecteur devinera l'importance de l'ouvrage de Robert CASTEL. Il vérifiera que les suggestions de l'auteur, pointées début 96 par Rémi Crespin, ont été en fait rejointes en 1998 par certaines décisions politiques actuelles. C'est bien le signe d'un livre fécond.

Nous nous excusons de ne pas fournir le résumé des parties précédentes. Elles retracent le cheminement historique de la question sociale.

(1) Si un nombre significatif de lecteurs désire recevoir le texte complet (32 pages) de Rémi nous prendrons les dispositions utiles.

De la fin du Moyen Age jusqu'à aujourd'hui, une constante s'impose, c'est le caractère central de la question sociale, dans toutes les formes de société qui se succèdent : « Avant comme après l'industrialisation, la question sociale se pose à partir de la situation de populations apparemment marginales. Elle n'en concerne pas moins la société tout entière » (227). [...]

LA CRISE DE L'AVENIR

La belle histoire de la promotion du salariat est-elle à présent terminée ? Pour Robert CASTEL, la société salariale n'est pas morte : « la société actuelle est encore massivement une société salariale » (462). Mais cette société est victime d'une panne ou d'une crise, que rien ne laissait prévoir, il y a une vingtaine d'années. « Sommes-nous parvenus à une quatrième étape d'une histoire anthropologique du salariat, lorsque son odyssee tourne au drame ? » C'est la question qui ouvre ce dernier chapitre (385).

La situation nouvelle

C'est peut-être dans la psychologie collective des salariés et des candidats au salariat que le renversement de tendance est le plus marqué. On est passé d'une confiance tranquille, presque aveugle, dans l'avenir, à une crainte généralisée du lendemain. On a perdu, dans le même temps, la garantie d'un Etat social, de type social-démocrate, qui fut le grand architecte de la société salariale (387-388).

Le principal indicateur de la crise est bien connu. C'est le chiffre du chômage, qui, de 0,3 M en 1970 et 1 M en 1976, atteint aujourd'hui autour de 3,5 M, « soit plus de 12 % de la population active » (400). Mais la conjoncture de l'emploi se caractérise tout autant par une généralisation progressive de la précarité. Alors que le contrat à durée indéterminée (CDI) constituait la règle et concernait, en 1975, 80 % de la population active, il en représente aujourd'hui moins de 65 %. Les suppressions d'emplois (1 M entre 1982 et 1990) touchent essentiellement des

CDI, tandis que deux embauches sur trois se font sous la forme de CDD. Il faut donc envisager, pour les prochaines années, un renversement de la proportion : les formes précaires d'emploi sont en passe de devenir majoritaires (401).

Le « déficit de places » condamne de plus en plus de travailleurs à une position de « surnuméraires », conscients de leur « inutilité sociale », qui les disqualifie aussi sur le plan civique et politique (412). Ils ont perdu l'identité par le travail, ce travail qui a longtemps « fait fonction de "grand intégrateur" dans la société industrielle » (413). Plus nombreux encore sont ceux qui doivent « s'installer dans la précarité », passant de stages en stages, de contrats en contrats, de petits boulots en périodes de chômage (410). Ils se trouvent réduits, comme les salariés intermittents de jadis, à « vivre au jour la journée » (411). Ils ne peuvent échafauder le moindre projet (417).

Mais la crise frappe plus profondément encore la société salariale, jusqu'en son centre. L'insécurité touche même ceux qui gar-

dent (provisoirement ?) un emploi : c'est la « déstabilisation des stables », une nouvelle « vulnérabilité de masse » : « Il n'y a rien de « marginal » dans cette dynamique. De même que le paupérisme du XIX^e siècle était inscrit au cœur de la première industrialisation, de même la précarisation du travail est un processus central, commandé par les nouvelles exigences technologico-économiques de l'évolution du capitalisme moderne. » (409)

« N'est-on pas en droit de parier d'un néopaupérisme ? » (411)

Limites des politiques d'insertion

Face à cette situation dramatique, l'Etat ne manque pas d'intervenir. Il le fait par des mesures fréquentes et très variées. Mais son intervention prend une forme et même une nature nouvelle. Jusque-là, les politiques sociales menées par l'Etat visaient à l'intégration de l'ensemble des citoyens. L'apparition d'un nouveau profil de

« populations à problèmes » ouvre le champ des politiques d'insertion, « cette zone incertaine où un emploi n'est pas assuré, même à qui voudrait l'occuper, et où le caractère erratique de certaines trajectoires de vie ne tient pas seulement à des facteurs individuels d'inadaptation. Pour ces nouvelles populations, les politiques d'insertion, vont devoir inventer de nouvelles technologies d'intervention. Elles vont se situer en deçà des politiques intégratives universalistes, mais elles sont aussi distinctes des actions particularistes à visée réparative, corrective, assistantielle, de l'aide sociale classique » (421-422).

Préfigurées par les trois plans BARRE ou « pactes pour l'emploi » qui, « à partir de 1976 touchent plus de 1 million de jeunes et allient (déjà) stages de formation et exonérations de charges pour les entreprises » (423), les politiques d'insertion démarrent officiellement au début des années 1980. Les premières mesures sont de type local : Zones d'Education Prioritaires, Développement Social des Quartiers, etc.

(425). La « Politique de la Ville », inaugurée en 1988, a une visée plus large, mais encore territoriale. On s'apercevra vite qu'il est illusoire de résoudre localement des problèmes dont la nature est centrale (426).

La législation prend une tout autre ampleur avec le RMI, institué en 1988, au nom de la solidarité nationale : « L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté est un impératif national » (art. 1). Il engage dans un contrat et un projet « la double responsabilité de l'allocataire et de la communauté, et doit déboucher sur la réinscription du bénéficiaire dans le régime commun » (430). Les résultats ne sont malheureusement pas à la hauteur de cette ambition. On estime à 15 % seulement le nombre des allocataires du RMI (aujourd'hui près de 800 000) qui retrouvent un emploi, stable ou précaire.

Malgré sa dimension et sa nouveauté, le RMI échoue, comme les politiques territoriales, à donner un emploi à la majorité de ses

bénéficiaires, c'est-à-dire à les intégrer ou à les réintégrer dans la société salariale (432). Dans les deux cas, on peut parler de « gestion du non-emploi » (429) et d'une insertion qui, pour beaucoup, n'est plus une étape, mais un état (432).

Faut-il condamner pour autant les politiques d'insertion ? Certainement pas, répond Robert CASTEL, qui compare au travail de Sisyphe l'obstination laborieuse de leurs acteurs : « Elles ont pour l'instant contribué à éviter le pire, si du moins on pense que le passage à l'acte de la violence et la révolte sont le pire à éviter » (434). Un rapport de 1988 sur la politique des DSQ concluait « qu'elle peut seulement éviter qu'une partie de la population soit complètement exclue » (429). De même, à défaut d'insertion professionnelle, le RMI réalise au moins une certaine insertion sociale. C'est un « statut nouveau » (435), qui évite une désaffiliation totale, mais ne confère pas une « nouvelle citoyenneté ». Selon la remarque de Robert CASTEL, « on ne fonde pas de la citoyenneté sur de l'inutilité sociale » (429).

Retour d'un individualisme négatif

Dans sa Conclusion (461-474), Robert CASTEL retient, comme un trait majeur de la situation présente, le retour d'un « individualisme négatif ».

L'histoire de notre société peut être lue comme celle d'une longue promotion de l'individu. Longtemps cette promotion n'a profité qu'à une minorité de privilégiés. Mais la société salariale a permis l'avènement d'un « individualisme de masse » vécu positivement par l'ensemble des salariés grâce au « fragile équilibre... entre promotion de l'individu et appartenance à des collectifs protecteurs » (463). L'individualisme positif exclut la contrainte, mais il ne survit pas au dénuement ni à la désaffiliation : « on vit d'autant plus à l'aise sa propre individualité qu'elle s'étaie sur des ressources objectives et des protections collectives » (473).

Lorsque viennent à manquer ressources et protections, l'individualisme ne peut être vécu que de manière négative. C'est le sort que réserve la société féodale au vagabond,

« absolument détaché » et « complètement démuné » (464). « On voit se développer aujourd'hui un autre individualisme... qui apparaît comme une métamorphose de l'individualisme négatif développé dans les interstices de la société préindustrielle » (468).

Le comble, c'est qu'on demande beaucoup, aujourd'hui, à ces individus privés de ressources et de protections. C'est le retour en force du contrat, ou plutôt des contrats de toutes sortes, dont la plupart ne garantissent pas au salarié un véritable statut. Et que dire de l'exigence imposée au candidat Rmiste de « monter un projet » et de le soumettre à un fonctionnaire exerçant une « véritable magistrature morale » à son endroit ? Ne risque-t-on pas, dans ce cas du RMI comme dans celui des « politiques locales », de retrouver les discriminations et les dépendances de la « protection rapprochée » (472) ?

La conscience de ces risques devrait rappeler l'Etat à son rôle protecteur : « dans une société hyper-diversifiée et rongée par l'individualisme négatif, il n'y a pas de cohésion

sociale sans protection sociale ». Elle devrait également détourner l'Etat social de « la tentation d'abandonner à d'autres instances – à l'entreprise, à la mobilisation locale, à une philanthropie affublée de nouveaux oripeaux, et même aux ressources que les orphelins de la société salariale devraient déployer eux-mêmes – la charge d'accomplir son mandat de garant de l'appartenance de tous à une même société » (474).

Quelles perspectives ? Evaluation

Les malheurs du présent posent à beaucoup des problèmes ardues à résoudre « au jour le jour ». Ils obligent tout le monde - car personne n'est à l'abri à s'interroger sur l'avenir de notre société. Robert CASTEL ne s'y dérobe pas. Son travail, dit-il, « n'a pas pour ambition de proposer une solution miracle » (386). Mais « s'il est absurde de prétendre dire le futur, il est possible de dessiner des éventualités qui l'engageront dans un sens différent, en fonction des options qui seront prises (ou au contraire ne seront pas

prises) en matière de politique économique, d'organisation du travail et d'interventions de l'Etat social » (435-436).

Suit l'examen de quatre éventualités. A défaut de solution miracle, on reconnaît facilement la seule hypothèse qui trouve grâce aux yeux de l'auteur.

1°) Laisser « s'accuser la dégradation de la condition salariale »

Dégradation inévitable si l'on « accepte sans médiations l'hégémonie du marché » (436). Hégémonie insupportable, car la loi du marché – la loi du plus fort – ne peut fonder par elle-même une politique ni une société. « C'est "l'invention du social" qui a domestiqué le marché et humanisé le capitalisme » (438).

Si des sociétés plus anciennes ou moins développées ont pu résister à la domination de l'économie, c'est parce qu'il y subsistait « des formes organiques de solidarité encore fortes » et « des réseaux efficaces de protection rapprochée » (437). Les « déréglementations sauva-

ges » récemment imposées n'ont pas provoqué d'explosion en Argentine. « Sans doute en faudrait-il beaucoup moins pour qu'un pays comme la France se déchire... Il suffirait de laisser régner sans partage les « lois naturelles » du marché pour qu'advienne une forme du pire dont il est impossible de dessiner la figure, sauf à savoir qu'elle ne comporterait pas les conditions minimales pour former une société de semblables » (438).

2°) Tenter de maintenir la situation actuelle

Les mesures déjà prises, malgré leurs limites, ont permis de supporter jusqu'ici « l'invalidation sociale » d'une fraction importante de la population. Il en faudra d'autres pour conjurer la précarisation et éviter de retomber dans la première éventualité, l'inéluctable dégradation.

Il faudrait aussi que « les victimes continuent à se résigner » (441). Elles ont certes beaucoup de mal à se mobiliser et à s'organiser. Mais cela n'exclut pas des explosions anarchiques de violence, qui pourraient se multiplier.

Enfin « il est impossible de tracer un cordon sanitaire entre ceux qui tirent leur épingle du jeu et ceux qui basculent... » C'est ce qui « rend injustifiable le maintien de la situation actuelle » (442).

3°) Trouver des alternatives à la centralité du travail

La « civilisation du travail » serait, pour certains, irrémédiablement dépassée, et la mutation culturelle qui s'ensuit pourrait nous aider grandement à sortir de la crise. Ainsi fait-on l'apologie des innombrables « services d'aide à la personne », qui constitueraient autant d'emplois potentiels, à condition d'être (faiblement) rémunérés.

Parmi ces « aides à la personne », il s'en trouve qui requièrent des compétences élevées, peu accessibles à la plupart des chômeurs. D'autres, au contraire, demandent peu de qualification, mais ne constituent que des sous-emplois, qui s'apparentent fort à une « néodomesticité » (446). Des emplois nouveaux restent certainement à découvrir.

Mais peut-on demander aux plus démunis de les inventer (449) ?

Les « petits boulots » peuvent fournir un dépannage provisoire, mais ils ne donnent ni statut ni dignité au travailleur (448). Les intéressés ne s'y trompent pas : Ils se lassent vite des stages et des contrats à répétition, Ils réclament un « vrai travail » (449). Le développement inconsideré d'un « secteur d'utilité sociale », loin de favoriser l'intégration, ne peut conduire, qu'à une société « duale ». L'intégration passe par l'acquisition d'un statut de salarié. Elle commence avec le SMIC et les protections qui y sont liées. Le SMIC « représente un des verrous qui bloquent le démantèlement de la société salariale » (451).

4°) Partager les « ressources rares » qui proviennent du travail socialement utile.

Tous comptes faits, « il n'existe pas à ce jour d'alternative crédible à la société salariale » (460). Elle demeure la référence, l'héritage à ne pas brader (451). Mais le travail, ce principe fondateur ou ce « médium con-

cret » de la construction sociale, s'est considérablement raréfié. Il ne reste qu'une possibilité ou, comme dit Alain MINC (452), un « pis-aller » : le partage. Robert CASTEL précise : « partage du travail ou, à tout le moins, des garanties constitutives d'une citoyenneté sociale (dont, pour ma part, je vois mal comment elles pourraient être complètement détachées du travail) » (456).

Ce partage ne peut être réalisé de manière simpliste et mécanique. Il ne servirait à rien d'imposer une réduction systématique et universelle à 35 ou 32 heures, car « le travail concret est de moins en moins une donnée quantifiable et interchangeable » (453). Mais il ne suffit pas davantage de prendre des mesures timides qui font figure de « bricolages », comme la loi des 39 heures de 1982 ou le « plan quinquennal pour l'emploi » de 1993.

Pour instituer le partage du travail, l'Etat devra prendre des initiatives plus heureuses et plus audacieuses. C'est dans sa fonction de garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Sans négliger les néces-

saires négociations entre partenaires sociaux, « on peut concevoir par exemple une loi-cadre édictant les obligations en matière de temps de travail, de minima de salaires et de minima sociaux » (457).

Les contraintes de l'organisation européenne ou du marché international ne retirent pas à l'Etat son rôle social. Dans ce domaine, comme dans les autres, il peut toujours passer avec d'autres états des conventions ou des accords pour limiter et réglementer la concurrence sauvage (457). A l'intérieur du pays, il peut gérer autrement la répartition des sacrifices et des ressources : « la situation économique n'est pas désastreuse pour tout le monde » (460).

*

* *

On ne sort pas de l'ouvrage de Robert CASTEL abasourdi par l'accumulation des données enregistrées. Ce qui prévaut, malgré l'abondance des matériaux, c'est le pouvoir clarificateur de leur agencement.

La performance majeure, c'est la mise en perspective, ou en trajectoire, de ces métamorphoses de la question sociale et du salariat, qui ont duré plus de six siècles. Ce sera, pour moi du moins, l'impression dominante, après une fréquentation de plusieurs semaines.

Il me reste à demander à l'auteur d'excuser le traitement infligé à son œuvre. Il m'a fallu faire l'impasse sur maints détails parfois savoureux, et négliger mille

nuances utiles à la mesure de son propos. J'ai au moins cherché à mettre les accents aux bons endroits, là où il les avait mis.

Quant au lecteur, j'espère ne pas l'avoir découragé, et je serais heureux de l'avoir mis en appétit. Ne vous contentez pas de ce rapide survol. Lisez l'ouvrage de Robert CASTEL. Il peut en remplacer ou en éclairer beaucoup d'autres, sur ces problèmes d'actualité qui nous tiennent à cœur.

L'Esprit-Saint

Présentation par Jean-Marie PLOUX

Puisque cette deuxième année de préparation du Jubilé a été placée sous le signe de l'Esprit-Saint, c'est l'occasion pour nous de redonner vie à quelques textes qui lui sont consacrés.

Celui que nous présentons aujourd'hui est tiré du premier grand traité consacré à l'Esprit-Saint. Son auteur est Basile le Grand, Evêque de Césarée. (330-379) L'épiscopat était une affaire de famille... son père était évêque. Ses frères furent aussi évêques : Pierre à Sébaste, et Grégoire à Nysse. Quant à l'ami de sa vie, l'autre Grégoire, il fut évêque de Nazianze.

Basile fit des études à Constantinople et Athènes. Baptisé en 356, il fait le tour de la Méditerranée orientale afin de se mettre à l'école des ascètes présents en Egypte, Syrie, Mésopotamie, puis il vend ses biens et se retire dans la solitude. D'autres l'y rejoignent et il fonde plusieurs monastères jusqu'au jour de 364 où Eusèbe de Césarée lui demande d'être prêtre. Il lui succédera en 371 et meurt en 379.

Il écrit son Traité du Saint-Esprit au moment où l'Eglise essaie de préciser sa conception de la Trinité.

Ce texte écrit dans l'Eglise grecque du quatrième siècle paraîtra sans doute loin de nous par son contexte culturel. C'est pourtant l'un des témoins de notre foi au long de son histoire. Voici quelques clefs pour le comprendre.

Pour Basile, tout homme, quel qu'il soit, est appelé à la contemplation divine qui achèvera sa nature. Ceci se fait par "*la route de la connaissance de Dieu*". Sur cette route, toute créature rationnelle est éclairée par l'Esprit qui la conduit à la vérité. Mais la recherche de la vérité n'est pas séparable de la rectitude morale et de la sainteté. Tout cela est donné par l'Esprit, à la seule condition que l'homme accepte ce don, c'est à dire qu'il renonce à s'enliser dans la chair pour recevoir la beauté qui le configure à son destin originel. C'est le même Esprit qui est présent à toutes les étapes qui préparent la venue du Christ et c'est lui qui en est "*l'inséparable compagnon*" car "*toute l'activité du Christ se déroula en présence de l'Esprit*". L'Esprit est "*par rapport à Dieu, Père et Fils, dans la même relation qu'à notre esprit avec chacun de nous.*"

Qu'est ce que "l'Esprit de Dieu", "l'Esprit de la Vérité qui procède du Père", (Jn 15, 26) "l'Esprit sans détours, l'Esprit qui régit" (Ps 50, 12-14) ?

« Celui qui s'élançe en sa pensée vers la plus haute essence a nécessairement dans l'idée une substance intelligente, infinie en puissance, illimitée en grandeur, échappant à la mesure des temps et des siècles, prodigue de ses propres biens.

Vers lui se tournent tous ceux qui ont besoin de sanctification, vers lui s'élançe le désir de tous ceux qui vivent selon la vertu et qui sont comme rafraîchis par son souffle, secourus dans la poursuite de la fin conforme à la nature. [...] Source de sanctification, lumière intelligible, il fournit par lui-même, à toute puissance rationnelle, pour la découverte de la vérité, comme une sorte de clarté. Inaccessible de nature, il se laisse comprendre à cause de sa bonté. Il remplit tout de sa puissance mais ne se communique qu'à ceux-là seuls qui en sont dignes, non pas suivant une mesure unique, mais en distribuant son opération à proportion de la foi. [...] présent tout entier à chaque être, tout entier partout ; impassiblement il se partage ; indéfectiblement il se donne en participation, à l'image d'un rayon solaire dont la grâce est présente à celui qui en jouit comme s'il était seul, et qui éclaire la terre et la mer et se mêle à l'air. Ainsi l'Esprit est-il présent à chacun des sujets capables de le recevoir, comme s'il était seul, et, demeurant intact, émet la grâce, suffisante pour tous. Ceux qui participent à l'Esprit jouissent de

lui autant qu'il est possible à leur nature mais non pas autant qu'il peut, lui, se donner en participation.

Quant à l'intime union de l'Esprit à l'âme, elle ne consiste pas dans un rapprochement local – comment pourrait-on s'approcher corporellement de l'Incorporel –, mais dans l'exclusion des passions qui finissent par assaillir l'âme par suite de son amour pour la chair et la séparent de l'intimité avec Dieu. Se purifier par conséquent de la laideur contractée par les vices, revenir à la beauté de sa nature, restituer pour ainsi dire à l'image royale sa forme primitive, par la pureté, à cette condition seule on s'approche du Paraclet. Et lui, comme un soleil s'emparant d'un oeil très pur, te montrera en lui-même l'Image de l'Invisible ; dans la bienheureuse contemplation de l'Image, tu verras l'ineffable beauté de l'Archétype. (= le Père)

[Dans sa lettre 226, 3, il dit : « Notre esprit illuminé par l'Esprit, fixe son regard sur le Christ et en celui-ci, comme en une image, contemple le Père. »]

Par lui les cœurs s'élèvent, les faibles sont conduits par la main, les progressants deviennent parfaits. C'est lui qui, en illuminant ceux qui se sont purifiés de toute souillure, les rend "spirituels", par communion avec lui. » Chapitre IX, 108-109

« **S**i Gabriel (Lc 1, 30-33) prédit l'avenir, je dis que c'est par la prescience de l'Esprit, pour la bonne raison que la prophétie est l'un des charismes répartis par l'Esprit.

D'où vient la sagesse de celui qui a reçu l'ordre de révéler les mystères de la vision à "*l'homme des désirs*" (= Daniel cf. Dn 9, 23 ; 10, 11), sagesse qui lui donne d'enseigner les choses cachées, sinon de l'Esprit-Saint ? En effet, révéler les mystères revient en propre à l'Esprit, selon qu'il est écrit : "*Dieu nous l'a révélé par l'Esprit*". (I Co 2, 10)

Les Trônes et les Dominations, les Puissances et les Vertus, pourraient-ils mener une vie bienheureuse s'ils ne voyaient sans cesse la Face du Père qui est dans les cieux ? Or cette vision-là on ne peut l'avoir sans l'Esprit. Si, la nuit, tu enlèves de chez toi la lumière, les yeux restent aveugles, les puissances inertes, les valeurs indistinctes ; l'or, aussi bien que le fer, est foulé aux pieds par ignorance. De même dans l'ordre rationnel, impossible sans l'Esprit de mener jusqu'au bout une vie conforme à la loi : pas plus que de garder le bon ordre dans l'armée en l'absence du commandant ou l'accord harmonieux du chœur sans la direction du chef de chœur.

[...]

Quant à l'économie établie pour l'homme par notre magnifique Dieu et Sauveur Jésus-Christ, selon la bonté de Dieu, qui donc en refusera la pleine réalisation à la grâce de l'Esprit ? Que l'on considère le passé, les bénédictions des Patriarches, l'aide apportée par le don de la Loi, les "types", les prophéties, les actions d'éclat à la guerre, les miracles accomplis par les Justes, ou les dispositions relatives à la venue du Seigneur dans la chair, tout fut réalisé par l'Esprit. » Chapitre XVI, 139-140

« Quand, sous l'influence d'une puissance illuminatrice, on fixe les yeux sur la beauté de l'Image du Dieu invisible et que, par elle, on s'élève jusqu'au spectacle ravissant de l'Archétype, l'Esprit de connaissance est là, inséparablement présent, offrant, en lui, la force de voir l'Image à ceux qui aiment regarder la Vérité. il ne la fait pas découvrir du dehors, mais il amène à la reconnaître en lui : "*Personne ne connaît le Père, sinon le Fils*" (Mt 11, 27) ; de même "*personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur, sinon dans l'Esprit-Saint*" (I Co 12, 3). Il n'est pas dit en effet : "*par l'Esprit*" mais "*dans l'Esprit*". "*Dieu est Esprit, ceux qui l'adorent doivent l'adorer dans l'Esprit et la Vérité*" (Jn 4, 24 selon qu'il est écrit : "*Dans ta lumière nous verrons la lumière.*" (Ps 35, 10) c'est-à-dire dans l'illumination de l'Esprit nous verrons "*la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde*" (Jn 1, 9). [...] La route de la connaissance de Dieu va donc de l'Esprit "un" par le Fils "un" jusqu'au Père "un" et, en sens inverse, la bonté essentielle, la sainteté naturelle, la dignité royale s'écoulent du Père, par le Monogène (= Le Fils Unique engendré), jusqu'à l'Esprit. » Chapitre XVIII, 153

Textes extraits du Traité du Saint-Esprit,
de Basile de Césarée.

Traduction de B. Pruche O.P. - Sources Chrétiennes n° 17- Cerf.



Dieu face à la science

(Ed. Fayard, 1997)

Claude ALLÈGRE

Pour qu'un scientifique de haut niveau – et ministre de surcroît – y consacre tout un livre, il faut croire que la question l'a beaucoup travaillé. Le lecteur reste en effet jusqu'au bout interrogatif sur les raisons qui ont poussé Claude Allègre à distraire de son agenda si chargé le temps nécessaire à rédiger cet ouvrage. Quoiqu'il en soit, cela donne un livre clair et agréable à lire, dont l'intérêt est moins – à mon sens – dans le contenu, qu'on

peut retrouver ailleurs, que dans la problématique. Il est en effet assez caractéristique d'une manière actuelle de traiter l'éternel problème "science et foi".

Un parcours de l'histoire

« *Il ne faut donc pas s'étonner, commence C. Allègre dans son introduction, si, entre ces deux manières d'aborder le monde, de l'appréhender, de s'y insérer, il y eut compétition, voire conflit [...]*

Les religions affirment une vérité globale, immanente, éternelle, complète [...] La science propose un scénario partiel, provisoire» (p. 7). De là vient la tolérance dont fait preuve l'esprit scientifique en contraste avec la dureté des religions. «*Souvent agressée, souvent opprimée par les religions, la science est sortie victorieuse de ces affrontements. Mais, avec effroi, on se demande aujourd'hui : est-ce définitif ou reverrons-nous en Iran ou en Algérie des procès Galilée ou Averroès, ou bien un bâcher comme celui de Bruno ?* » (p. 9). Le décor est planté. Nous allons refaire un tour de l'histoire de l'humble science face aux méchants pouvoirs religieux. A tout seigneur, tout honneur : on commencera bien sûr par l'affaire Galilée (chapitre 1) et la question astronomique, depuis la Genèse jusqu'à la théorie du Big Bang (chapitre 2). Mais une heureuse surprise attend le lecteur. Non, C. Allègre n'est pas aussi ma-

nichéen qu'aurait pu le laisser penser son introduction, et... ses coups de colère médiatique. Il décrit abondamment comment les jésuites du temps de Galilée étaient de vrais scientifiques, et comment le pauvre Galilée a été perdu autant par l'acharnement inquisitorial que par sa propre « *suffisance* » (p. 43). Il fustige autant la dureté catholique face à Giordano Bruno que le ralliement trop enthousiaste de Pie XII à la théorie du Big Bang, censée confirmer le dogme de la création du monde *ex nihilo* décrit dans la Bible.

L'auteur aborde ensuite la question matérialiste et la théorie atomique (chapitre 3) : la matière et ses propriétés s'expliquent par les caractéristiques de ses composants élémentaires et non pas selon la théorie aristotélicienne, par l'essence ou la substance des choses. C. Allègre montre bien comment la hiérarchie catholique s'opposera à ce modèle pour ne pas ruiner le

dogme de la "transsubstantiation" eucharistique. Mais il décrit aussi la forte résistance de l'école positiviste française, avec Auguste Comte, qui « *récuse les atomes (car on ne les voit pas), le calcul des probabilités (car le monde est rationnel et donc déterminé), et l'emploi du microscope en biologie et du télescope en astronomie (car les instruments déforment nos sens)* » (p. 99). Dans le domaine géologique et en particulier celui de l'âge de la Terre – domaine de prédilection de C. Allègre – c'est l'église anglicane du XIX^e et les églises protestantes américaines du XX^e qui sont à la pointe du combat d'arrière-garde (chapitre 4). Comme d'ailleurs sur la question de l'évolution (chapitre 5). Là encore l'analyse de C. Allègre est suffisamment fine pour montrer ce que Darwin doit à ses prédécesseurs, Lamarck et Malthus. Le livre indique bien aussi que dès la fin du XIX^e siècle, des hommes religieux et intelligents

ont tenté une synthèse prenant en compte l'évolution, comme le Père Leroy, précurseur de Teilhard de Chardin. Cependant, C. Allègre reste dubitatif après la récente déclaration papale admettant que la théorie de l'évolution est « plus qu'une hypothèse ». « *Pour le pape, si le hasard existe, c'est un hasard contrôlé, orienté, bien maîtrisé... par Dieu* » (p. 171).

Science et Occident

Enfin le ministre-écrivain s'attaque à une grande et difficile question (chapitre 6) : « *Pourquoi est-ce précisément en Occident, dans le champ de la chrétienté, que la science moderne s'est développée ?* » (p. 191) Pour C. Allègre, « *l'homme, placé sous le regard de Dieu doit se distinguer, par exemple en cherchant à comprendre l'oeuvre de Dieu pour mieux s'en rapprocher et l'aimer. Aussi la cause première*



du développement scientifique en chrétienté est-elle d'abord spirituelle » (p. 194). L'analyse est intéressante, mais certainement trop courte pour une question aussi difficile historiquement (quels sont les véritables ressorts de l'émergence de la science ?) et culturellement (peut-on faire la même analyse du phénomène en Occident et en Orient ?). En tout cas, C. Allègre relève une autre raison, tout aussi fondamentale, du développement de la science occidentale, à savoir la création d'une institution originale et indépendante : les universités. Nul doute que cette réflexion de l'historien Allègre inspire beaucoup le ministre qu'il est devenu.

Le moyen terme de l'idéologie

Comme on peut le constater à partir de ces quelques extraits, le propos de C. Allègre est singulièrement éloigné de sa thèse initiale.

L'histoire des sciences n'est pas réduite à l'opposition classique des lumières de la science aux obscurantismes religieux. « *La nature profonde des conflits a d'abord été une lutte de pouvoirs plus que de savoirs* » (chapitre 7, p. 228). On peut prolonger ce propos pour affirmer que, dès qu'il s'agit de "foi et science", il ne faut jamais oublier le moyen terme, point aveugle de tout discours, à savoir l'idéologie. Merci, Monsieur le Ministre, de nous rappeler, même indirectement, cette bonne vérité philosophique, qui permet de ne pas s'enliser dans une opposition stérile entre deux positions... idéologiques ! La croyance au sens large, ou l'idéologie, traversent toutes les instances, même celles qui font de la science, depuis le Collège pontifical jusqu'à la chapelle positiviste, les lettrés chinois et les médecins arabes. Elles traversent aussi les chercheurs eux-mêmes : Galilée et sa superbe, Newton et

l'alchimie, Einstein et son refus de l'indéterminisme quantique, Darwin en compétition avec Wallace, Teilhard et ses mondes multiples...

Ainsi le livre de C. Allègre conclut-il que, si l'opposition entre foi et science est irréductible, « *la science ne peut ni infirmer, ni confirmer l'existence de Dieu* » (chapitre 8, p. 301). Au demeurant il y a des scientifiques chrétiens de grande valeur qui ont droit à la reconnaissance de notre auteur, en particulier les auteurs de l'ouvrage collectif écrit sous la direction de Jean Delumeau "Le Savant et la Foi" (Fayard, 1989). Alors finalement, qu'en est-il ? Peut-on être croyant et scientifique aujourd'hui ? « *Croire ou ne pas croire en Dieu est et reste un choix individuel qui doit être respectable et respecté* » (p. 302). Et lui-même, notre ministre scientifique, est-il croyant ? Nous ne le saurons pas, l'auteur s'esquive : réserve ministérielle oblige ?

Si le ministre-écrivain évite la question, nous autres ne pouvons pas nous dérober. Après la lecture de ce livre, à quelles conditions pouvons-nous être croyants et scientifiques ? D'abord, on l'a vu, en évitant l'opposition simpliste. Toute activité humaine est traversée de croyance et d'idéologie, de jeux de pouvoir et de recherche d'identité, et ce n'est pas une déchéance que de le reconnaître. L'activité scientifique et la tradition chrétienne sont même deux manières d'en être conscient, et donc à distance : la première par critique rationnelle, la seconde par accueil de l'Autre. Plus précisément, C. Allègre fustige deux attitudes : celle qui consiste à voir dans les apparentes convergences entre la science d'un moment et les conceptions religieuses, une "preuve" de la véracité des Écritures. Que ce soit Pie XII avec le

Big Bang, Jean Guitton¹ qui discerne l'Esprit dans le Vide Quantique, Maurice Bucaille qui prétend que le Coran n'a aucune contradiction avec la science naturelle, ou tel physicien qui voit du bouddhisme dans le principe d'incertitude d'Heisenberg. L'autre attitude également dénoncée est celle, paresseuse, qui sépare les démarches scientifique et croyante, dans un « *comportement purement et simplement schizophrénique* » (p. 288).

La lecture symbolique

La seule attitude possible qui reste au croyant scientifique consiste, selon C. Allègre, à ne voir que « *des symboles dans la Bible et dans le culte que l'on pratique* » (p. 288). On comprend bien que pour C. Allègre ce mot de symbolique n'a de valeur que... "symbo-

lique", justement. C'est-à-dire une peau de chagrin. Eh bien non, Monsieur le Ministre, cette lecture symbolique de la Bible, des sacrements et de l'ensemble de l'existence, ce n'est pas un pis-aller : c'est ce que nous avons de plus cher. Nous l'avons apprise depuis longtemps et c'est ce que nous recevons de meilleur de notre Tradition. Et c'est d'ailleurs ainsi que nous comprenons le mystère eucharistique, qui n'est pas une alchimie compliquée de transmutation de substance, mais une vérité simple et forte : le repas devant la mort est le lieu où l'homme se dévoile et où Dieu se donne. La lecture symbolique de la Bible, c'est la Bible même qui nous l'enseigne. Et ce n'est pas une lecture "restreinte" et acrobatique. C'est la lecture littérale et immédiate qui est restreignante. C'est parce qu'ils sont lus symboliquement

1- On ne peut pas ne pas penser que, jusque dans son titre même, le livre de C. Allègre est une réponse directe au livre à succès de Guitton et Bogdanov "Dieu et la Science" (Grasset, 1990).



que les Psaumes peuvent être prières pour l'homme d'aujourd'hui. C'est parce qu'ils sont lus symboliquement que les récits évangéliques de la tempête apaisée et de la marche sur la mer ne sont pas un viol de la mécanique des fluides, mais peuvent devenir force pour traverser l'épreuve. C'est parce qu'il est lu symboliquement que le texte biblique peut devenir parole pour aujourd'hui, qu'il peut aider à rester debout face à l'adversité. Il a permis à quelques-uns de faire face justement dans l'Exode, l'Exil ou la Shoah !

Au final, ce livre peut aider le croyant. Refusant de se laisser confiner dans le privé d'une foi individuelle, il doit se garder des tentations toujours renaissantes de mettre Dieu dans l'imaginaire du littéral ou de l'inconnu. Ne cherchons plus à faire de Dieu le plein des lacunes scientifiques ("God of the gaps"), ou l'indispensable complément de l'évolution (Dieu, l'ingénieur qui ajuste les constantes fondamentales pour faire réussir l'histoire du monde) ou encore l'Absolu ailleurs (le Transcendant sans lien avec le monde). S'il faut

le chercher dans la démarche scientifique, ce n'est pas du côté des modèles et des vérités scientifiques qu'il faut regarder, mais du côté des chercheurs scientifiques eux-mêmes, dans leurs hypothèses sans cesse reprises, dans leurs obstinations et leurs surprises. Et aussi – on peut l'espérer avec notre ministre-écrivain – dans leur contribution à l'humanisation du monde, par leur tolérance, leur questionnement sans cesse retravaillé et leur vigilance sur ce qui survient².

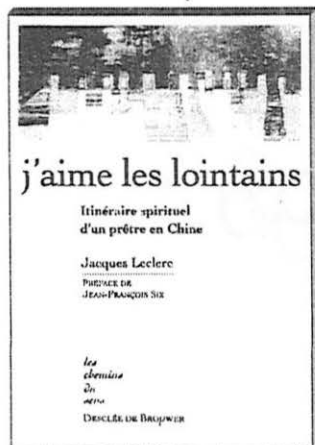
Présenté par
Philippe DETERRE

2 - Prenons pour exemple le Comité National d'Ethique et son récent avis sur le clonage reproductif.

J'aime les lointains

Itinéraire spirituel d'un prêtre en Chine

Jacques LECLERC (Ed. Desclée de Brouwer, 96 F.)



J'*aime les lointains* : Jacques Leclerc a placé ces quelques mots, échappés du cœur de Thérèse de Lisieux, en tête de la relecture spirituelle qu'il fait de son itinéraire de cinq années en Chine Populaire. Que se passe-t-il lorsqu'un marcheur quitte les sentiers balisés à l'avance pour s'aventurer en terre inconnue ? Il se découvre homme de peu de signes, homme du silence, mais cette fragilité ouvre un espace à l'autre, dans le respect de son altérité

Le chemin suivi par Jacques est éclairé par le dialogue qui s'est engagé, voici 100 ans, entre Thérèse de Lisieux et Adolphe Roulland, prêtre français envoyé en Chine : la question de l'amour est au cœur de l'aventure missionnaire. Cette découverte n'est pas réservée à quelques-uns mais proposée à tous ceux qui, dans l'épreuve de l'éloignement et de la solitude, cherchent à témoigner de leur foi.



Avez-vous renouvelé
votre abonnement
pour
l'année 1998?